Supplément à la « Vie Spirituelle »

Mars 1928

ÉTUDES ET DOCUMENTS

Prières de Compassion

La fin du moyen âge a vu l'établissement d'une dévotion mariale, qui n'a pas cessé, depuis lors, de tenir sa place dans la piété catholique ; c'est-à-dire la Compassion, ou l'union aux sentiments douloureux qu'éprouva la Vierge Marie au sujet de son Fils, particulièrement durant et après la Passion. Naguère, on a signalé les œuvres d'art en lesquelles cette dévotion a pris forme (1). Nous voudrions faire connaître plusieurs témoignages littéraires qui sont à peu près parallèles, et qui, croyons-nous, n'ont pas encore été mis en valeur. Ces textes, au surplus, suffisamment datés, ouvrent une nouvelle perspective chronologique sur la distinction des Sept-Douleurs (2).

Avant d'indiquer les sources d'information, il ne sera point inutile de chercher à s'orienter, le sujet étant confus.

L'influence cistercienne, au XII^e^ siècle, l'influence franciscaine, au XIII^e^, se sont exercées sans nul doute d'une manière notable, voire définitive, sur la religion ou, si

(1) Cf. Émile Male, *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*, 1908, pp. 118-140.

(2) Voir à ce sujet [H. Delehaye] *La Vierge aux sept glaives* dans *Analecta Bollandiana*, XII (1893), p. 335-352 ; et cf. ibid., XLII (1924), p. 220 sq., XLV (1928), p. 363.

l'on préfère, sur le sentiment religieux du moyen âge. Des auteurs dignes de foi assurent qu'à cette époque, et précisément par l'action successive de l'abbé de Clairvaux et du *poverello* d'Assise, un « fait capital » s'est produit : « l'âme chrétienne » a pris une « attitude nouvelle... vis-à-vis du Christ » ; elle a enfin compris, aimé l'humanité du Christ, « intériorisé Jésus », surtout Jésus souffrant ; et du même élan, sous des formes pareilles, elle s'est attachée à la Mère de Jésus (3). Ce tableau reste vrai, nuances à part, et il fait entrevoir comment les différentes dévotions de la Passion et de la Compassion se sont introduites dans notre héritage.

Ce que nous estimons artificiel et forcé, c'est d'opposer, à la suite d'un historien de l'art, fort méritant d'ailleurs, « à l'intellectualité de la piété du XIII^e^ siècle la sensibilité qui prédomine au XV^e^ » (4). Car il faudrait montrer tout d'abord, sur bonnes preuves, que le XIII^e^ siècle, ainsi mis en cause quant à sa « piété », présente le caractère, soit exclusif soit même prévalent, qu'on lui attribue. Bien au contraire, il nous apparaît, à cet égard, que le développement dont on reconnaît les manifestations très nettes au XV^e^ siècle était déjà commencé depuis la fin du XI^e^, et que ce dernier terme fournit par suite la meilleure ligne de division du moyen âge (5).

S'il s'agit donc de la Compassion en particulier, — pour ne rien dire de la Passion elle-même, — on pourrait en noter les prémices dans ces lignes qui sont de saint Anselme, un génie spéculatif incontesté, et dont la date doit être reportée à la période du Bec (1063-1093) (6) :

(3) Cf. P. Rousselot et J. Huby, *Christus*, 1912 (2^e^ éd.), p. 842 sqq.

(4) Ibid., p. 852, n. 2. Ceci se réfère à l'ouvrage susdit de M. Male, p. 75-77. Mais M. Mâle va beaucoup plus loin encore, si l'on prend à la lettre la phrase que nous avons épinglée dans un précédent article ; cf. *La Vie Spirituelle*, décembre 1927, p. [151]. Nous citons là l'édition de 1922 p. 89 (= p. 80 dans celle de 1908).

(5) Voir les remarques de *la Vie Spirituelle*, ib., p. [150-152].

(6) C'est un passage d'une prière au Christ, qui est habituellement, la première du recueil authentique. Je transcris le texte suivant l'é-

... Heu mihi qui videre non potui dominum angelorum humiliatum ad conversationem hominum, ut homines exaltaret ad conuersationem angelorum. Cum Deus offensus sponte moriebatur ut peccator viveret, heu qui tam admirabili, tam inestimabili pietate praesens obstupescere non merui. Cur, o anima mea, te praesentem non transfixit gladius doloris acutissimi, cum ferre non posses vulnerari lancea latus tui salvatoris? cum videre nequires violari clavis manus et pedes tui plasmatoris? cum horreres effundi sanguinem tui redemptoris? Cur non es inebriata lacrimarum amaritudine, cum ille potaretur amaritudine fellis? *Cur non es compassa castissimae virgini, dignissimae matri eius, benignissimae dominae tuae?*

Domina mea misericordissima, quos fontes dicam erupisse de pudicissimis oculis, cum attenderes unicum filium tuum innocentem coram te ligari, flagellari, mactari? Quos fluctus credam perfudisse piissimum vultum, cum suspiceres eundem filium et deum et dominum tuum in cruce sine culpa extendi et carnem de carne tua ab impiis crudeliter dissecari? Quibus singultibus estimabo purissimum pectus vexatum esse, cum tu audires : « Mulier ecce filius tuus », et discipulus : « Ecce mater tua »? cum acciperes in filium discipulum pro magistro, servum pro domino?

Ce morceau, qui n'est point isolé, ni exceptionnel, suffit à notre dessein. Mieux qu'aucune dissertation, il fait constater que, dès avant le XII[e] siècle, un puissant esprit ne redoutait pas d'aller jusqu'aux descriptions non seulement expressives, mais pathétiques. En outre, il rend manifeste le lien qui réunit, naturellement, la Compassion,

dition que j'ai préparée à partir des plus anciens manuscrits. Dans l'édition de Gerberon, cette formule est *l'Oratio XX*; cf. *Patr. Lat.*, CLVIII, 903 B-904 A.

entendue au sens propre, et la méditation des scènes de la Passion.

Or, le recueil des prières de saint Anselme était dans toutes les mains au XII[e] siècle et fut certainement beaucoup lu jusqu'à la fin du moyen âge, quoique considérablement interpolé. Il serait sans doute exagéré de faire saint Anselme principalement responsable de l'importance que prit alors l'épisode du Calvaire où Notre-Dame et saint Jean sont rapprochés au pied de la Croix. La lecture de l'Évangile était bien capable, à elle seule, d'exciter les âmes. Néanmoins, l'abbé du Bec demeure un témoin insigne de ce nouveau courant de piété, et il a dû en renforcer l'attrait chez ses disciples ainsi que chez ses lecteurs (7).

Un ancien moine de Fécamp, passé en Angleterre après l'invasion normande et devenu évêque de Thetford-Norwich, Herbert Losinga († 1119), rédige pour la reine Mathilde († 1118) une prière spéciale à saint Jean, où les paroles tombées de la croix sont nécessairement rappelées et commentées (1). Robert d'Arbrissel († v. 1117), le fondateur de Fontevrault (v. 1100), place ses monastères doubles sous le patronage de la Vierge et du disciple préféré (2). Le cistercien Aelred, abbé de Revesby (1142), puis de Rievaulx dans le Yorkshire (1147-1167), propose à sa sœur, pour l'ornement de sa cellule de recluse, une image qui représente aux yeux et à l'âme le même souvenir de la vierge mère et du disciple vierge debout sous l'abri de la

(7) Si l'on désire, d'autre part, connaître l'attitude de l'abbé de Clairvaux en face de la même scène, et savoir comment il a collaboré au même mouvement, il n'est que de relire la dernière partie du sermon pour le dimanche en l'octave de l'Assomption (§ 14-15 ; *P. L.*, CLXXXIII, 437 sq.) ; ces paragraphes sont une parfaite image du génie et de l'éloquence de saint Bernard.

(1) Cf. R. Anstruther, *Epistolae Herberti de Losinga episcopi Norwicensis*, Bruxelles (1846), p. 33-37 (*Epistola XVIII*).

(2) Voir la *Vita* par Baudri, III, § 11 : *P. L.* CLXII, 1063 A-B. Robert voulait signifier tout d'abord que les frères étaient au service des moniales, de la même façon que saint Jean fut préposé par le Christ mourant gardien de la Sainte Vierge. Mais qui n'aperçoit les implications de ce symbolisme ?

Croix (3). Enfin, la prière *O intemerata*, longtemps placée sous le nom de saint Anselme, mais composée, semble-t-il, par un Cistercien (4), exprime toujours ce même souci de rester près de Jésus crucifié en la compagnie de Marie et de saint Jean, afin de ressentir l'effet le plus intime du mystère.

Ces exemples, peut-être, en disent assez sur les milieux dévots du XII[e] siècle et leurs tendances. Quant au XIII[e] siècle, il apparaît tout entier baigné, pour ainsi dire, dans le vaste fleuve de la poésie franciscaine, avec saint Bonaventure († 1274) Pecham († 1292), Jacopone da Todi († 1306) et leurs émules (5).

Si l'*Officium de Compassione B. M. V.* échappe au premier (6), il nous reste de lui, pour perpétuer sa dévotion à la Mère douloureuse, l'*Officium de Passione Domini* (7), le *Lignum Vitae* (8), la *Vitis Mystica* (9), avec les ser-

(3) *De institutione inclusarum*, parmi les apocryphes de saint Augustin, sous le titre « *De vita eremitica* », § 39 : *P. L.*, XXXII, 1463 (*Imago crucifixi et assistentis hinc inde Mariae ac Ioannis sat esse debet in sanctimonialis oratorio*). Sur cet écrit, cf. *Revue d'Ascétique et de Mystique*, VIII (1927), p. 276.

(4) Cf. *La Vie Spirituelle*, mai 1923, p. [165], et juin 1924, p. [240]. — D. L. Gougaud a déjà rapproché une partie de ces textes pour raconter « l'avènement du crucifix » : *Dévotions et pratiques ascétiques du moyen âge*, Maredsous (1925), p. 76 sq.

(5) Outre les références données ci-dessous, voir le récent ouvrage de F. J. E. Raby, *A History of Christian-Latin Poetry*, Oxford (1927), auquel je dois beaucoup; cf. p. 421-443.

(6) Voir dans l'édition de Quaracchi la notice, t. VIII (1898), p. CVII (§ 8, n° 1) et la *Dissertatio I de scriptis Seraphici doctoris*, t. X (1902), p. 21 (n° *10*); et cf. F. a Fanna, *Ratio novae collectionis operum omnium... S. Bonaventurae*, Turin (1874), p. 32 (n° *40*). On peut lire le texte dans *S. Bonaventurae... opusculorum tomus primus*, Lyon (1619), p. 487-491.

(7) Éd. de Quaracchi, t. VIII, p. 152 sq. (malheureusement, la tradition du texte reste embrouillée, cf. ib., p. LXI); remarquer les « oraisons » pour vêpres et pour complies, p. 157[2], 158[2]; — dans l'édition lyonnaise des Opuscules, ib., p. 439 sq.

(8) § 28, Quaracchi, ib., p. 78 sq.; Lyon, ib., p. 429[1].

(9) § 9, Quaracchi, ib., p. 174 sq.; on trouve une rédaction largement interpolée sous le nom de S. Bernard : *P. L.*, CLXXXIV, 658.

mons (10). John Pecham, archevêque de Cantorbéry, a laissé, outre sa plaintive *Philomena*, qui ne nous concerne pas pour le moment, un poème sur les mystères de Notre-Dame que le titre « *De deliciis Virginis gloriosae* » ne recouvre pas exactement (11). « Ser Jacomo » n'est probablement pas l'auteur du *Stabat*; mais on n'est pas moins sûr de son goût pour la Compassion (12), et l'émouvante « *Lauda* » qui s'appelle *Donna del Paradiso* (13), procède bien de la même veine à qui l'on doit le *Stabat*. Au XIII[e] siècle encore appartiennent, vraisemblablement, les *Meditationes vitae Christi* (14) justement célèbres, qui, plus qu'aucun autre ouvrage peut-être, ont propagé l'esprit de saint François (15). Il y a enfin les pièces anonymes, ces doux chants de pitié qui n'ont rien perdu de leur fraîcheur; au premier rang, l'immortel *Stabat* (16), puis le *Plange Sion filia* (17), le *Recordare mater Christi* (18), le *Prolem in cruce*

(10) Voir le sermon pour le dimanche dans l'octave de l'Épiphanie : § 2, éd. Quaracchi, t. IX (1901), p. 172[a].

(11) Cf. G. Dreves, *Hymnographi latini* (II), dans *Analecta Hymnica*, L (1907), p. 598 sq. (voir la strophe n° 17, p. 600); ib., p. 602 sq., la *Philomena*.

(12) Voir la *Vita* publiée par A. Tobler, *Zeitschrift für romanische Philologie*, II (1878), p. 33.

(13) Voir l'édition des *Laude* par Ferri, Bari (1915), n° XCIII; et cf. Raby, *op. laud.*, p. 437.

(14) Voir l'édition lyonnaise des opuscules, t. I, p. 400 sq. : chap. LXX-LXXXIV.

(15) Les éditeurs de Quaracchi ont fait accueil à la candidature d'un Franciscain italien du XIV[e] siècle, Jean de Caulibus; cf. t. VIII, p. CXII (n° *14*) et t. X, p. 25 (n° *41*). Les remarques de M. Deanesly rendent désormais très probable la composition au XIII[e] siècle; cf. *Collectanea Franciscana*, Manchester, t. II (1922), p. 10-19; dès le premier tiers du XIV[e] siècle, on rencontre une version anglaise, qui propose le nom de S. Bonaventure.

(16) Édition critique de Cl. Blume et H. M. Bannister, *Liturgische Prosen* (I, 2), dans *Analecta Hymnica*, LIV (1914), p. 312 sq.

(17) Cf. F. J. Mone, *Lateinische Hymnen des Mittelalters*, I (1853), p. 104 sq. (n° *81*); dans le *Repertorium Hymnologicum*, n° *14958*.

(18) Ibid., II (1854), p. 136 sq. (n° *432*); *R. H.*, n° *15565*.

pendentem (19), qu'il est permis de citer ensemble, même si la date n'en est pas certaine (20).

Le siècle suivant, sur lequel déborde une partie de ces textes, et duquel proviennent, en tout cas, nos plus anciens manuscrits du *Stabat*, offre, somme toute, peu d'intérêt, un point excepté; — mais celui-ci est d'importance.

Dans la mesure, en effet, où le XIV^e^ siècle et, aussi bien, le XV^e^ suivent les lignes déjà tracées, ou même qu'ils se bornent à les marquer davantage, les détails, si abondants soient-ils, qu'ils nous offrent satisfont médiocrement la curiosité. Matériellement d'ailleurs, il n'est pas prouvé que le XIV^e^ siècle ait beaucoup ajouté, en ce sens même, à ce qu'on possédait déjà (21). Le XV^e^ au contraire, si l'on s'en rapporte aux textes jusqu'ici publiés (22), serait propre-

(19) Ib., p. 143 sq. (n° *441*); *R. H.*, n° *17042*.

(20) Une autre pièce notable qu'il faudrait compter pour le XIII^e^ siècle, et qui remonte même aux premières décades, est un « *Dialogus virginis cum cruce* » en vers : *Crux de te volo conqueri...* (*R. H.*, n° 4014); on a retrouvé en effet cette composition dans le recueil florentin des œuvres du chancelier Philippe de Grève († 1236), et cette attribution est garantie par Salimbene. Voir le texte dans *Analecta Hymnica*, XXI (1895), p. 20 sq. (n° *14*) et cf. ib., L (1907), p. 529 sq. Et ceci montre que les frères Mineurs n'ont pas été seuls à exploiter le sujet.

(21) Il y aurait certainement lieu d'interroger avec soin les littératures nationales. De cette enquête, peut-être ressortirait-il que le XIV^e^ siècle est plus riche en œuvres, réellement, que la littérature latine ne permet encore d'en juger. Entre autres prières françaises de la fin du moyen âge, nous en avons publié deux au moins, du XIV^e^ siècle, qui intéressent le présent sujet; cf. *La Vie et les Arts liturgiques*, IX (1922-1923), p. 193 et 433. Voir aussi les anciennes versions de *O intemerata*, qui semblent avoir été fort répandues; l'une d'elles remonte au commencement du XIV^e^ siècle, sinon à la fin du XIII^e^; cf. ib., X (1923-1924), p. 50 sq., et *La Vie Spirituelle*, mai 1923, p. [187]. M. V. Leroquais vient d'éditer, d'après les Heures parisiennes de la première moitié du XV^e^ siècle, ou « Grandes Heures de Rohan » (Paris, Bibl. Nat., *lat. 9471*, fol 41^v^-44^v^), un curieux morceau qui énumère les « cinq grandes doleurs » que la Vierge « avait eu au cuer pour » son Fils et, parallèlement, les « cinq grâces espiciales » que Jésus lui octroya en récompense; cf. *Les Livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, I (1927), p. 282 sq. (n° *141*).

(22) Le plus remarquable est, à divers égards, le bref et suave « cantique » de Thomas Hemerken a Kempis († 1471), intitulé : « *Compassio*

ment l'âge où la Compassion a fleuri, telle que saint Anselme, saint Bernard, saint Bonaventure l'avaient comprise, d'accord avec les sentiments de la Sainte Vierge, pitoyable spectatrice du plus émouvant des drames, C'est l'impression nette que laisse l'examen des compositions poétiques de tout genre qui ont été recueillies, et munies de références assez précises, par les diligents éditeurs des *Analecta Hymnica* (23) : — hymnes, séquences, tropes, offices rimés, « *dictamina* » ou « rythmes » variés (24). Sur cette masse, à peine y a-t-il une dizaine de pièces pour lesquelles des manuscrits du XIV^e^ siècle sont mentionnés (25), à tel point que la rareté de ces indications fait douter même de leur

animae devotae super contritione et dolore beatae Mariae virginis » : *Cum sub cruce sedet maerens...* (*Analecta Hymnica*, t. XLVIII, 1905, n° *489*, et dans les *Opera omnia*, éd. M. J. Pohl, IV, 1918, p. 272, n° *XXI* des *Cantica*). Entre autres mérites, le morceau a celui de manifester la continuité de la tradition médiévale depuis le XI^e^ siècle, pour ce qui est du thème principal de la « compassion ». Le XIV^e^ siècle a pu innover, je veux dire : enrichir de nouveaux motifs l'orchestration commune; néanmoins, l'auteur de l'*Imitation* se contente encore de répéter, à l'instar de saint Anselme : *Compatere Christo et matri suae, anima fidelis...* (v. 25 sq.).

(23) G. M. Dreves, Cl. Blume, H. M. Bannister, *Analecta Hymnica medii aevi*, Leipzig (1886-1922) : 55 volumes.

(24) Le lecteur désirera peut-être une clé, pour ne point s'égarer dans cette collection un peu tumultueuse. Voici les résultats sommaires d'une analyse dont le premier devoir était de ne rien négliger qui pût éclairer le sujet de la Compassion. Toutes les pièces ont été passées en revue, à travers les cinquante-cinq volumes parus, et, tant qu'il était nécessaire, les dates des manuscrits constatées. La répartition peut se faire de la manière suivante : *D*(*ictamina*), *H*(*ymni*), *O*(*fficia*), *S*(*equentiae*), *T*(*ropi*); les chiffres romains indiquent les volumes; les chiffres arabes renvoient aux séries, ou numéros d'ordre, dans chaque volume. — *D* : XV, 54-57; XX, 199; XXI, 14; XXX, 41-49; XXXI, 60, 151-169; XLVI, 79-83. — *H* : IV, 84-87; XI, 79-82; XII, 98-108; XVI, 50-61; XXIII, 106-109; XLIII, 79-87; XLVIII, 489; LII, 51-52. — *O* : XXIV, 39-49. — *S* : VIII, 54-59; X, 95-97; XXXIV, 92-95; XXXIX, 41; XLII, 62-63; LIII, 103; LIV, 20, 201-203. — *T* : XLIX, 654-656, 754.

(25) *D* : XXX, 46; XXXI, 151, 167, 169; XLVI, 82. — *S* : VIII, 58; LIII, 103. A quoi s'ajoutent trois ou quatre références à la fin du XIV^e^ siècle, qui devraient être contrôlées : *D* : 41, 43, 48; — *S* : XXXIX, 41.

exactitude. Serait-ce l'effet du hasard, ou des circonstances propres au susdit recueil, que le XV^e^ siècle fût mis en lumière si clairement? — A la rigueur, oui. Car il est vrai que le champ parcouru, sans être limité, coïncide le plus souvent avec les milieux germaniques. De plus, des réserves générales s'imposent. Les cadres de la poésie latine ne sauraient suffire à représenter une dévotion populaire, la piété médiévale s'étant créé beaucoup d'autres issues que les bréviaires et les missels. Surtout, il est impossible, en ces matières, de rien décider avec confiance, à moins d'un dénombrement quasi total.

Pour des raisons analogues, nous hésiterions à tirer argument de l'enquête particulière que M. V. Leroquais a conduite, suivant une méthode irréprochable, à propos des missels conservés dans les bibliothèques publiques de France. Ici, en dépit des précautions prises, les résultats sont des plus pauvres, même pour le XV^e^ siècle. Six missels, seulement, entre plus de neuf cents, nous apprennent que certaines Églises, au XV^e^ siècle, eurent souci de faire inscrire à leur usage la messe de la « Compassion » (26). Cependant, le 22 avril 1423, un synode de la province de Cologne avait prescrit et indulgencié la fête, pour protester contre les impiétés des Hussites (27). Très vraisemblable-

(26) Ce titre même est fourni par un missel cistercien de Loos et un missel cartusien du Liget, l'un et l'autre de la fin du XV^e^ siècle (cf. Leroquais, *Les sacramentaires et missels manuscrits...*, 1924, n^os^ *817* et *824*). Mais on trouve d'autres désignations : « *De lamentatione Marie* » (messe votive) dans un missel d'Utrecht-Leyde, de la fin du XV^e^ siècle (Leroquais, *ib.*, n° *839*); — « *De planctu beate Marie* », dans le même missel, avec une attribution au vendredi de la troisième semaine pascale; — « *In transfixione Marie virginis* » dans un missel de Cologne-Neuss, XV^e^ siècle (*ib.*, n° *618*); et plus complètement « *De transfixione seu martirio cordis beate Marie* », addition du XV^e^ siècle, avec référence au premier samedi après l'octave de Pâques, en deux missels de Saint-Wandrille (*ib.*, n^os^ *303* et *387*).

(27) Cf. Mansi, *Amplissima conciliorum collectio*, t. XXVIII, 1057 sq. (art. *XI*). Un office complet est édicté, pour le vendredi après le dimanche *Jubilate* (c'est-à-dire troisième après Pâques), tout comme dans le missel d'Utrecht-Leyde indiqué ci-dessus; l'objet de cette « fête de commémoraison » est assez bien marqué : on entend implorer

ment, d'autres Églises prirent les mêmes dispositions au XV^e^ siècle. Il faut simplement avouer que les missels qui subsistent en France ne suffisent pas à nous renseigner exactement.

A notre avis, il convient donc de surseoir à un jugement catégorique touchant la fécondité du XIV^e^ siècle, tout en reconnaissant celle du XV^e^, qui reste hors de discussion. Comme sur tant de faits qui appartiennent à l'histoire, notre information est insuffisante. Mais peut-être n'a-t-on pas poursuivi la recherche sur le terrain qui promettait des découvertes. Déjà, si l'on s'adresse aux livres d'heures, qui constituent au total une catégorie fort peu intéressante, on constate que la balance se déplace sensiblement (1). La vérité est que l'étude des dévotions médiévales, dans leur expression littéraire, doit s'alimenter de

le Crucifié en union avec la divine Mère et, spécialement honorer « l'angoisse et la douleur de celle-ci » (*ad honorem illius angustiae et doloris*), lors de la commendation au Calvaire. Il ressort de là que tous les titres rencontrés dans les missels (*Compassio, Lamentatio, Planctus, Transfixio*) ont le même sens. Nonobstant le changement de date et le vocable des Sept-Douleurs, la fête actuelle du vendredi avant les Rameaux procède de cette tradition.

(1) Les Heures de la Bibliothèque Nationale que M. Leroquais vient de cataloguer avec soin peuvent servir d'exemple. Ces livres sont au nombre de trois cent treize. Autant que je puis voir, sept d'entre eux touchent à notre sujet plus ou moins directement; cf. LEROQUAIS, *op. l.*, n^os^ *123, 135, 141, 150, 156, 212, 249*. J'ai mentionné plus haut une prière française des Grandes Heures de Rohan (n° *141*), et j'aurai à en indiquer d'autres textes tout à l'heure plus précisément. Ce que je tiens à faire remarquer maintenant, c'est que l'office de la Compassion se présente cinq fois, en différents contextes. Or, pour deux exemplaires, l'un de la seconde moitié du XV^e^ siècle (n° *123* : B-N. *1412*, f. 19-45 : « *Matutine de lamentatione...* »), l'autre de la fin du même siècle (n° *135* : B N. *1426 A*, f. 3-11 : « *... les heures de la compassion Nostre Dame* »), l'on a dans cette catégorie des Heures : une rédaction un peu postérieure à l'année 1350 (n° *150* : B.N. *10527*, f. 115-135 : « *Officium b. M. super planctu de penis et doloribus I. Chr. filii sui* »), une seconde de la fin du XIV^e^ siècle (n° *249* : B. N. *18014*, f. 155-167 : « *Lamentaciones b. M. v. in passione I. Chr...* »), et une troisième qui peut être de la fin du XIV^e^ siècle ou du commencement du XV^e^ (n° *212* : B. N. *13285*, f. 7-8 : « *Matutine et hore de compassione b. v. M.* »). Le XIV^e^ siècle apparaît donc là mieux documenté.

préférence aux recueils de *preces*, qui sont l'expression même de la piété privée; et c'est précisément dans la mesure où les livres d'heures dépendent de ces recueils et en jouent le rôle qu'ils méritent d'être consultés.

Voici maintenant l'expérience que nous avons faite, assez inattendue, en examinant quelques manuscrits de cette espèce. Depuis un travail magistral, paru dans les *Analecta Bollandiana* en 1893, et conformément aux indications de ce travail, il est admis (2) que la dévotion à Notre-Dame des Sept-Douleurs n'apparut d'abord que dans les Flandres et tout à la fin du XV^e^ siècle (vers 1495), grâce au développement des confréries organisées sous ce même vocable par Jean de Coudenberghe (3). Les faits allégués sont solidement établis, et nous n'avons pas l'idée d'y contrevenir; mais ils ne barrent pas l'horizon. Bien au contraire, celui-ci prend de l'ampleur. Certains livres de piété, qu'il nous reste à faire connaître, permettent de donner un siècle de plus, et probablement davantage encore, au culte des Sept-Douleurs.

Ainsi, comme on va le voir, c'est au XIV^e^ siècle exactement qu'il faudra rapporter la dévotion dont nous avons reçu finalement les deux fêtes liturgiques des Sept-Douleurs (4); et c'est alors que le thème plus ancien de la

(2) Voir ci-dessus les références à des volumes récents du même recueil. Il semblerait qu'aucune question ne se pose plus à ce sujet et que tout le monde soit d'accord. M. Male, cependant, a déjà protesté pour son compte, en citant deux manuscrits qu'il date l'un et l'autre « vers 1380 ou 1390 » (B. N. *fr. 400*, et B. Mazarine *520*; cf. *L'art religieux de la fin du moyen âge...*, 1908, p. 119, note 4). Le premier volume est un recueil d'images où les douleurs, au nombre de sept [Siméon, Égypte, Temple, arrestation, crucifixion, tombeau, pèlerinages aux lieux de la Passion], sont associées aux « joies ». Le second est précisément l'un des recueils que j'ai employés.

(3) *Analecta Bollandiana* XII, p. 338 sqq.

(4) La fête qui est attribuée au vendredi après le dimanche de la Passion fut accordée à l'Empire germanique en 1672, puis étendue par Benoît XIII, le 22 avril 1727, à toute l'Église latine; comme je l'ai déjà noté, elle était généralement placée dans le temps de Pâques, aux XV^e^ et XVI^e^ siècles; toutefois, en certains diocèses, elle était

Compassion ou du « *Planctus* », au pied de la Croix, a commencé de se transformer et, si l'on veut, de s'enrichir, quoique, fort longtemps encore, beaucoup de chrétiens s'en soient tenus à cette tradition. Au surplus, on aperçoit pour ainsi dire les étapes de ce déplacement : de la scène centrale du Calvaire, l'intérêt, par rapport à la Vierge, s'est étendu à toute la Passion, — depuis l'arrestation au jardin des Olives jusqu'à la mise au tombeau, — puis, pour ne rien perdre des richesses de l'Évangile, aux souvenirs de l'enfance de Jésus. Il n'est même pas improbable que, le thème des « joies » ayant certainement précédé (5), et fixé d'avance le cadre numérique (6), il ait été question tout de suite de cinq douleurs, et plus tard de sept. Ce détail, dont on n'observe plus que des traces, d'ailleurs nettement marquées (7), obligerait par conséquent à

reculée après l'Ascension et même après l'octave du Saint-Sacrement; d'autre part, on trouve aussi assez tôt, notamment chez les Chartreux, les Annonciades, les sœurs Servites, des anticipations de la date qui a prévalu. La fête du troisième dimanche de Septembre a moins d'attaches anciennes; elle fut concédée au Servites en 1668, pour commémorer expressément les sept douleurs; de là, elle fut étendue à l'Espagne (1735), à la Toscane (1807), puis par Pie VII à l'Église entière (18 septembre 1814). Cf. F. G. Holweck, *Fasti Mariani*, 1892, p. 313-315.

(5) Cette dévotion des joies est bien attestée depuis le XII[e] siècle; cf. *La Vie et les Arts liturgiques*, mai 1922, p. 303; il y aurait beaucoup d'autres faits à classer.

(6) Le point de départ me paraît être la célèbre antienne des cinq *Gaude* (voir le texte *P. L.*, CLVIII, 1046[3]); d'où l'on n'a pas eu de peine à définir cinq joies particulières de la Vierge, puis sept, nombre admis par les Servites au XIII[e] siècle (cf. *Analecta Bollandiana*, XII, p. 336, n. 1), et même quinze (voir *La Vie et A. l.*, ib.). Cette progression ou superposition peut être observée pareillement dans les missels; cf. Leroquais, *Les Sacramentaires...*, n[os] *329* et *814* (cinq), *256* et *797* (sept), *864* (quinze).

(7) Voir ci-après au sujet du recueil clunisien (B. N. *Acq. 333*, XV[e] s.), qui ramène à cinq les oraisons sur la Passion. Les Grandes Heures de Rohan (voir plus haut) rappellent une série des cinq « grandes doleurs » que je dénommerai série commune; soit, en abrégé : Siméon, Temple, arrestation, crucifixion, déposition. Les *Analecta Hymnica* livrent un groupe de textes : *S* : VIII, 54, XV[e] s. (série particulière : Siméon, Égypte, Temple, arrestation, passion et

remonter plus avant encore le cours du XIV^e^ siècle, peut-être jusqu'aux pontificats des papes Jean XXII (1316-1334), Benoît XII (1334-1342) ou Clément VI (1342-1352) (8).

mort); — *D* : XXXI, 165 et 166; XLVI, 80 et 81, XV^e^ s. (série commune). Nicolas de Saliceto, abbé cistercien de Bomgart (diocèse de Strasbourg) à la fin du XV^e^ siècle, a inséré dans son recueil de *preces*, qui fut très répandu, deux formulaires « *de quinque doloribus b. M. v.* », censés l'un et l'autre de saint Anselme, le « chapelain » attitré de Marie; le premier est conforme à la série commune (*Antidotarius animae*, éd. Strasbourg 1491, fol. LX^v^), le second introduit une variante pour la quatrième douleur, identifiée avec les outrages de la Passion (ib., fol. CII^r^). Plus tard encore, Lansperge le Chartreux († 1539) mentionne, dans sa *Pharetra divini amoris* (l. I), cinq douleurs qui coïncident avec divers aspects de Jésus en croix (dénudé et flanqué de voleurs, défiguré, brisé et abandonné, souffrant la soif, expirant); cf. *Opera omnia*, éd. Montreuil, t. V (1890), p. 68 sq.; mais il est vrai qu'au livre second du même ouvrage Lansperge connaît aussi les sept douleurs traditionnelles (ib., p. 137 sq.). Enfin, un hymnaire bavarois du XV^e^ siècle distingue dix douleurs, c'est-à-dire deux groupes de cinq : *H* : IV, 84 et 85 (*Ad laudes* : Siméon, Égypte, Temple, machinations des Juifs, arrestation; *Ad nocturnum* : commendation, mort, ouverture du côté, déposition, ensevelissement). Sur les quinze douleurs, qui restèrent une exception, cf. Male, *op. l.*, p. 120.

(8) Je ne précise pas à dessein, faute de points de repère assez sûrs; néanmoins j'incline à croire que la composition du plus ancien groupe de prières puisse remonter au temps de Jean XXII. On a beaucoup prêté aux papes d'Avignon; surtout à Jean XXII : des prières comme *Anima Christi...*, que je rapporterais volontiers, en effet, à son règne, et *O intemerata...*, des offices entiers comme ceux du Saint-Esprit, de la Croix et même de la Compassion (cf. *Histoire littéraire de la France*, XXXIV, 1915, p. 531-534, pages un peu trop confiantes d'un historien réputé), enfin des indulgences, souvent fantastiques. Sur la question des indulgences, il convient d'être fort réservé; il y a eu sûrement, dans la suite, beaucoup de faux... bien intentionnés. Cependant, Jean XXII a concédé des indulgences, et c'est aussi de son temps, puis surtout à partir de 1350 environ, que des prières particulières ont été indulgenciées (cf. N. Paulus, *Geschichte des Ablasses im Mittelalter*, II, 1923, p. 20-22, 232-234). Ne serait-il point sage de supposer que l'attribution de prières et d'offices à ce pape ait pour point de départ réel une simple concession d'indulgences? Or il existe, vers la fin du XIV^e^ siècle, une tradition franco-germanique qui attache le nom de Jean XXII à l'office de la Compassion (manuscrits de Grenoble *164*, Karlsruhe [*papierhs.*] *36*, Chartreuse de Mayence *599*, Saint-Gall *485*, Zurich *158*). Si le pontife avait favorisé la suite des prières que nos

*
* *

Le manuscrit *10527* de la Bibliothèque Nationale, classé par M. Leroquais avec les livres d'heures (1), est plutôt un recueil de prières variées. Sa date et son origine le rendent fort précieux, outre les peintures dont il est orné. L. Delisle le plaçait au XIV^e^ siècle, tout uniment (2). M. Leroquais, qui en a fait l'objet d'une étude attentive, juge « qu'il appartient soit au milieu, soit plus probablement à la seconde moitié du XIV^e^ siècle (3) ». C'est notre propre avis; nous dirons donc qu'il a été composé quelque peu après 1350. M. Leroquais a fait aussi remarquer que « l'écriture et une partie de la décoration sont françaises », mais les peintures « italiennes, ainsi que certains détails de l'ornementation; sur quoi, il conjecture finement que le travail pourrait avoir été accompli en Avignon. C'est une appréciation si juste des circonstances que nous nous plaisons à la retenir.

A la suite de l'office de la Compassion (4), sont annoncées, et recommandées au nom du pape Innocent IV, sept formules « en mémoire des sept douleurs que [la Vierge Marie] souffrit en la *passion* de son Fils... » (fol. 135^v^-141^r^). On n'a sans doute point ici le contexte original, mais bien plutôt une rédaction réduite à l'essentiel, c'est-à-dire au texte même des formules. Celles-ci sont, en effet, reproduites sans autre indication que celles des titres nus : *Primus dolor, secundus..., septimus dolor.* Mais, pour le noter dès maintenant, l'association avec l'office de la Com-

recueils font indulgencier d'une manière invraisemblable (cf. Paulus, *ib.*, p. 5 sq., 11 sq.) par Innocent IV (1243-1254) et par Clément IV (1265-1268), on aurait là peut-être une explication satisfaisante des faits littéraires.

(1) *Les Livres d'heures manuscrits...*, I, p. 316-322 (n° *150*).

(2) *Inventaire des manuscrits latins...*, 1863, p. 80.

(3) *Op. l.*, p. 321.

(4) Voir ci-dessus, à propos des livres d'heures de la Bibliothèque Nationale, le titre exact et la référence.

passion est intéressante parce qu'elle explique l'arrangement postérieur de cet office sous le patronage de saint Bonaventure, les mêmes oraisons plus ou moins retouchées y reparaissant au long des heures diurnes d'une manière maladroite (5), jusqu'à perdre aux yeux du lecteur leur caractère distinctif (6).

Ce groupe est complété (fol. 141r-156v) par plusieurs prières de Compassion, plus banales, qu'il suffit de mentionner (7). Mais on retrouve un peu plus loin (fol. 157r-163v), sous forme de salutations et d'invocations, une

(5) J'ai indiqué précédemment cet office apocryphe, qui se tient mal. Tel que nous le lisons, peut-être n'a-t-il pas d'autre réalité que l'édition *princeps* de Strasbourg, 1495 (cf. C. Oudin, *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis*, III, 1722, p. 407 sq., n° 16). Les éditeurs de Quaracchi (t. VIII, p. CVII, et t. X, p. 21) ont reconnu qu'un seul manuscrit tardif faisait l'attribution, vaguement : le *Blasianus 76* de Saint-Paul de Carinthie, copié en 1516, où on lit cette note : « *a s. Bonaventura dispositum* ». Cinq exemplaires de la Bibliothèque Nationale ont été signalés plus haut, dans la catégorie des livres d'heures, de plus cinq autres manuscrits qui rapportent la composition à Jean XXII. Il en reste, à ma connaissance, onze à nommer, la plupart du XVe siècle : Bamberg *D 243*, Darmstadt *1481* (XIV *ex.*), Erfurt *Q 61*, Londres B. M. *Cotton Faust. A. VI* (XIV *ex.*), Madrid B. N. *B. b. 158*, Munich *7816*, Soleure *s. n.*, Trèves *141* (*659*), Weimar *O 62* (XIVe s.), Wien *3576*, Wurzbourg (Min. Conv.) *I 144*. Le type est fourni par le manuscrit de Karlsruhe *36* (XIVe-XVe), que A. Holder a décrit en détail (*Die Reichenauer Handschriften*, II, 1914, p. 89 sq.); on peut voir, d'autre part, un supplément d'hymnes dans l'ancien manuscrit de la Chartreuse de Mayence employé par Mone en 1854 (*op. l.*, nos *433-440*). Jusqu'à plus ample informé, je tiens les sept prières pour une interpolation tardive et particulière à l'édition.

(6) C'est ainsi que l'historien de *La Vierge aux sept glaives* a pu écrire : « ... S. Bonaventure, qu'on nous présente comme l'auteur d'un office de Notre-Dame des Sept-Douleurs, ne détermine aucun nombre, et a donné à son écrit le titre d'*Officium de compassione b. M. V.* » (*Analecta Bollandiana*, XXI, p. 335).

(7) Les voici en ordre, la description de M. Leroquais (*op. l.*, p. 319) n'étant pas tout à fait nette ni complète : 1° complainte métrique de la Vierge : *Virgo plorans filium...* (*R. H.* n° 34634, cf. *Analecta Hymnica*, XXXI, n° *163*); — 2° prière métrique au Fils de la part de la Vierge : *O ffili rex hominis Sume preces virginis...* (inédit?); — 3° texte du « *Stabat* » sous sa forme la plus ancienne : *Salve mater dolorosa...* (voir ci-dessus la référence aux *Analecta Hymnica*, malheureusement

nouvelle série relative aux sept douleurs, qui retient l'attention. Chaque douleur, cette fois, est comparée à un glaive, depuis la prophétie du vieillard Siméon jusqu'à la mise au tombeau. Ainsi le champ de vision s'est-il élargi, et reconnaît-on déjà, vivace, la tradition qui nous est devenue familière, quoi qu'il en soit des différences de détail.

Le n° *333* des Acquisitions latines de la Bibliothèque Nationale est un autre recueil conçu aux fins de la dévotion privée, — d'apparence considérablement plus modeste que le précédent, mais d'une substance plus riche. Copié au XV^e^ siècle, il nous vient du monastère de Cluny et représente, à cet égard, une curieuse adaptation des habitudes monastiques au goût du temps; cependant, il inclut nombre de prières plus anciennes, puisqu'on y retrouve la plupart de celles que saint Anselme composa ou qui lui furent ensuite attribuées. Une notice de B. Hauréau, éclectique, il est vrai, et dédaigneuse plus que de raison (8), donne quelque idée de ses parties. Or, nous avons eu l'heur d'y remarquer (fol. 91^v^-92^r^), sous une rubrique peu différente de celle du manuscrit *10527*, les premières formules relatives aux douleurs de la Vierge durant la Passion, à l'exclusion des deux dernières concernant la descente de croix et la mise au tombeau (9). En outre, les

les éditeurs paraissent avoir ignoré ce manuscrit) ; -- 4° prière métrique à Notre-Dame : *Alma virgo mater Dei Precor miserere mei* (*R. H.* 868, cf. Mone, n° *431*); les cinq « Recordare » paraissent bien correspondre à la dévotion des cinq douleurs selon la forme commune); suit l'oraison ou collecte *Interveniat pro nobis quesumus dne — gladius pertransiuit*, que le copiste entendait lier, semble-t-il, à la susdite prière ; — 5° prière de compassion en prose : *Domina mea sancta Maria perpetua virgo virginum mater summe benignitatis et misericordie per illum qui animam tuam pertransivit gladium doloris — et exaudi me in hac petitione mea Amen*; — 6° complément de la prière précédente : *Pro qua specialiter te imploro suppliciter et exoro — salubrem prosperitatem in hoc seculo concede. Per Chr. dnm n. Amen.*

(8) *Notices et extraits de quelques manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, VI (1893), p. 173-193; à compléter par une autre notice de L. Delisle, *Fonds de Cluni*, 1884, p. 115 sq.

(9) Le contexte est indifférent. A la suite (fol. 92^v^-94^r^), on lit une « *Letania de gloriosa semper virgine Maria* », que termine une longue

titres particuliers sont plus circonstanciés, et il ressort de la disposition du texte initial que chaque oraison devait être précédée d'un *Pater* et d'un *Ave*, comme pour distinguer les moments successifs d'un exercice de pitié. Enfin, l'indulgence de quarante jours est concédée de la part du pape Clément IV, suivant une pratique qui semble n'avoir jamais causé de scrupules aux copistes de la fin du moyen âge.

Deux importants volumes de la Bibliothèque Mazarine, dont les auteurs, par une rare fortune, sont désignés, et qui seraient dignes l'un et l'autre d'une petite étude (10), complètent juste notre documentation. Ils montrent par leurs différences mêmes que la dévotion des Sept-Douleurs s'était déjà beaucoup répandue vers la fin du XIV[e] siècle.

Le premier, n° *520*, est d'origine méridionale, quoiqu'il nous ait été transmis par le couvent de Picpus. Nous

oraison. La première forme de ce texte remonte, je crois, au XII[e] siècle et vient peut-être des milieux cisterciens (cf. *La Vie et les Arts liturgiques*, janvier 1922, p. 105 sq.); nos Litanies de Lorette en sont l'aboutissement; dans l'intervalle, il y aurait un grand nombre de rédactions à classer, semblables à celle du manuscrit *333*. — En d'autres endroits du recueil, on peut noter : (fol. 22) une « *Contemplatio passionis Iesu Christi* », ici parée du nom de saint Augustin, plus souvent attribuée à saint Bernard (dans *P. L.*, XCIV, 561, parmi les œuvres de Bède, et cf. l'édition de S. Bonaventure, Quaracchi, t. X, p. 27); — (fol. 44) le fameux *Planctus* dramatisé : *Quis dabit capiti meo aquam?...*, dévolu ici encore à saint Augustin, mais prêté ailleurs à saint Anselme ou à saint Bernard (cf. *Revue d'Ascétique et de Mystique* VII, 1926, p. 25 n. 29, et p. 63 n. 65; la rédaction traditionnelle a disparu des collections modernes grâce au zèle des derniers éditeurs; toutefois cf. *P. L.*, CLXXXII, 1133, et Caillau, *S. Augustini sermones inediti*, II, 1842, p. 238; pour des textes parallèles en langue vulgaire, cf. F.-J. Tanquerey, *Plaintes de la Vierge en anglo-français*, mais la question des sources est loin d'être débrouillée); — (fol. 118), les figures de la Passion; — (fol. 165), le *Stabat mater* sous le nom de saint Grégoire.

(10) Les articles du *Catalogue*, t. I (1885), p. 203 sq., 207 sq., sont d'une extrême indigence; mais sans doute n'est-il pas facile, ni agréable, de décrire un recueil de prières, à moins de le vouloir faire entièrement.

sommes assez exactement renseignés grâce au contenu ; c'est un livre uniquement formé de prières mariales, et il semble avoir été rédigé par les soins, sinon sur l'ordre de Raimond de Rilhac (11), abbé de Sainte-Foy de Conques en Rouergue (1374-1382). Il s'ouvre sur un office développé de la Vierge à réciter le samedi, qui a pour appendice un office plus bref. Ensuite, il propose l'office de la Croix, dont l'intention est déterminée par le contexte. On lit en effet, après ce début, les prières de Compassion (fol. 53ʳ-64ᵛ), à savoir :

1° Le premier groupe des sept oraisons sur les douleurs de la Vierge (fol. 53ʳ-56ᵛ). Celles-ci sont, dès le titre, rapportées au vendredi-saint et comparées à des glaives qui pénètrent de part en part (*transverberantes*), l'ouvrage étant censé du « seigneur pape Innocent d'heureuse mémoire » (12). Il y a d'autres particularités notables. Les prières sont associées aux heures diurnes, de « matines » à complies. Avant chacune d'elles, le *Sub tuum praesidium* est prescrit en guise d'antienne, et suivi d'un verset; ce qui constitue exactement un petit office pour chaque heure. Les oraisons sont pourvues d'un titre approprié, qui, cependant, ne correspond point parfaitement aux

(11) Ou plutôt « Rialhac », suivant l'épel du titre qui précède une longue prière à la Vierge (fol. 217ʳ-226ᵛ), où ledit abbé témoigne sa propre dévotion envers Marie à force d'exclamations et par le rappel de toutes les figures bibliques : *Miser peccatis variis involutus ad te Maria stella maris confugio portum et refugium peccatorum — ad gaudia paradisi me pervenire precipiat I. X. filius tuus dns n. tuis precibus et intercessione q. c. p.* ... C'est là un morceau à publier comme témoin du culte rendu à Notre-Dame vers la fin du XIVᵉ siècle en une grande abbaye méridionale. — Sur l'abbé Raimond, cf. *Gallia Christiana*, (1715), c. 248 (n° *XLIX*).

(12) Le *Catalogue*, qui définit étrangement ces prières « office de sept plaies de la Vierge », met en cause, sans explication, « le pape Innocent VI ». Il est possible en effet que le rédacteur ait cru qu'il s'agissait d'Innocent VI (1352-1362); mais le manuscrit *10527* de la Bibliothèque Nationale mentionnant expressément « Innocent IV », et le manuscrit *333* « Clément IV », cette indication numérique doit être primitive. Tout le titre de l'ancien manuscrit de Conques est évidemment, factice, quel que soit son intérêt littéraire.

circonstances. Il s'agirait successivement des craintes de la Vierge, de ses larmes, de ses tortures (*cruciatus*), de ses douleurs, de ses tourments, de sa plainte, de ses sanglots; ce ne peut être là qu'un procédé de copiste, ayant pour dessein de frapper l'esprit. Enfin, la rédaction se développe, d'un bout à l'autre, au singulier, tandis que les manuscrits de la Bibliothèque Nationale lui donnaient une forme collective (13).

2° Une série parallèle de brèves prières suivant les sept heures de la Passion (fol. 57ʳ-58ʳ), afin de rappeler les étapes de la terrible journée depuis l'arrestation et les premiers coups jusqu'à la sépulture. Une simple invocation « *Obsecro te sancta Maria...* » (14), associant la « piété » ou plutôt, selon notre langage moderne, la *pitié* de la Vierge à chaque progrès du drame, est doublée par une salutation plus simple encore, le salut même de l'Ange (15), qu'un ou deux mots seulement adaptent aux circonstances de la journée rédemptrice. Deux strophes trochaïques (16) résument les sentiments du chrétien qui s'excite à compatir avec la Vierge.

3° La prière des sept glaives (fol. 58ᵛ-61ʳ), déjà connue par le manuscrit *10527*; les seules différences sont l'addition d'un titre explicatif dans le livre de l'abbé Raimond, où les glaives sont qualifiés « triomphaux » (17), et la

(13) Il est difficile de dire lequel de ces deux usages a plus de chances d'exprimer l'intention première des formules; je préférerais pourtant le tour « singulier », qui correspond mieux aux qualités de la piété privée.

(14) Une petite miniature présente le Christ dressé dans son tombeau, montrant les stigmates de la Passion, la plaie du côté et celles des mains.

(15) Complété selon l'usage par le salut d'Élisabeth (Lc, 1, 28, 42).

(16) Dans *R. H.* 30648 : mauvais texte imprimé par Ragey, *Hymnarium quotidianum B. M. V.*, 1892, p. 70 (avec référence au manuscrit B. N. *3639*, XVI[e] s., fol. 190). — Cette strophe médiévale, basée sur l'ancienne tétramètre catalectique, est formée de deux tercets pareils, soit 8 + 8 + 7 syllabes, qui riment en *aab*.

(17) Une autre miniature dépeint la Vierge mains jointes, une large épée sortant de sa poitrine; en face d'elle un Siméon barbu tient un

suppression d'une formule invitatoire, tout au début, ainsi que des *Pater* et des *Ave* qui, dans le recueil avignonnais, encadrent les textes de compassion.

4° Deux hymnes de supplément, célèbres entre toutes les complaintes (fol. 61v-64v) : *Salve mater dolorosa...*, c'est-à-dire notre « *Stabat* », et le dialogue qui a peut-être pour auteur Philippe de Grève, *Crux de te volo conqueri...* (18). La suite du recueil de Conques n'appartient pas directement à notre sujet (19).

L'autre volume annoncé de la Bibliothèque Mazarine, n° *516*, provenant des Célestins de Paris, a un cachet plus personnel encore. Une très longue rubrique (20) nous apprend qu'il a été composé « pieusement » par Philippe de Maizières, chancelier de Chypre et conseiller de France († 1405), « pour sa propre consolation et [celle] des frères Célestins » (21).

On sait du reste que Philippe, revenu à la cour en 1373 (22), tout-puissant auprès de Charles V, fut grand ami des Célestins, ses voisins, récemment installés aux bords de la Seine et bien vus du roi. Il passe même pour être entré dans l'Ordre en 1379 (23). Mais il doit y

cartouche où sont visibles quelques mots du verset de S. Luc : « *animam* | *pertransibit gladius* | *ut* » (Lc, II, 35).

(18) Voir ci-dessus, à propos des témoignages littéraires du XIIIe siècle.

(19) On a, immédiatement après les prières de Compassion, deux psautiers métriques en l'honneur de la Vierge : nos *11* et *10* des *Analecta Hymnica*, XXXV, 1900 (l'attribution du premier à Stephen Langton, du second à saint Edmond de Cantorbéry, n'offre pas de garantie sérieuse) ; — puis des litanies, prolongées par quantité de prières diverses, parmi lesquelles on distingue un groupe très fourni sur les cinq, sept ou quinze joies (fol. 131v-148v).

(20) Rapportée complètement dans le *Catalogue*, I, p. 203 sq., où elle tient lieu de notice.

(21) Divers détails de rédaction laissent, néanmoins, à supposer que ce n'est point là l'autographe, mais bien une copie de celui-ci.

(22) Pour tout ceci, voir les indications données par P. Paris (en partie reprises de Lebeuf), *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XV, 1 (1842), p. 375 sqq.

(23) Voir *ib.*, p. 393. Si l'on admet l'explication que je propose, la

avoir là une confusion d'espèce ; la notice préliminaire ne laisse rien supposer de tel. Plus probablement, l'ancien chancelier devint-il « confrère », c'est-à-dire familier de ses protégés, au spirituel comme au temporel. En tout cas, était-il fort dévot envers Notre-Dame ; c'est par son entreprise que la fête de la Présentation fut empruntée aux Grecs, et célébrée en Avignon dès 1372 (24).

Le livret de l'ancien chancelier commence par un double office de la Vierge, le premier votif, suivant l'usage de la Curie romaine, le second métrique, destiné au samedi. Puis une série de sept oraisons, préparée par un prologue explicatif, est consacrée aux heures de la Passion, de vêpres à none, pour commémorer sous la forme d'actions de grâces le lavement des pieds, l'agonie au jardin, la dérision dans la maison de Caïphe, la dérision chez Hérode, la flagellation, le crucifiement, la mort. On voit déjà que l'auteur ne craint pas d'accommoder la tradition à ses propres goûts, selon la manière qui, sans doute, l'édifiait davantage. Auprès de ce tableau principal, il entend placer ceux qui aviveront sa dévotion pour la Vierge. Deux nouvelles sections, d'un dessin pareil, sont attribuées aux « sept tristesses » et aux « sept joies » de Marie. Nous n'aurons égard, ici, qu'à ces tristesses (fol. 22r-26v),

quittance du 24 août 1380, dont fait cas P. Paris, ne cause plus d'embarras.

(24) *Ib.*, p. 377 sq. Mais il fallut recommencer l'instance en 1385, et Philippe dut quitter ses jardins pour aller obtenir le consentement de Clément VII. Il avait pris soin lui-même de copier l'office qu'il présenta à Grégoire XI en 1371, et d'y faire joindre les notes. Nous possédons encore, à la Bibliothèque Nationale, deux exemplaires de cet office qui viennent de lui, légués tout d'abord aux Célestins (nos *14454* et *17330*). En 1385, il fit représenter, dans l'église des Mineurs d'Avignon, un grand drame destiné à faire voir que la Présentation au Temple résumait toute la religion, puis de nouveau devant le Sacré-Collège, au cours de la messe, une sorte de mystère où quinze petites filles âgées de trois ou quatre ans figuraient la Vierge, Joachim, Anne et les anges (*ib.*, p. 379 sq.). Ces détails topiques aideront peut-être à mieux saisir le ton des prières sur les sept tristesses.

et ne décrirons pas davantage le curieux recueil, dont beaucoup d'éléments, d'ailleurs, demeurent dans l'ordre de la littérature connue, voire même ressassée.

Philippe veut donc joindre au souvenir de la Passion du Fils celui des souffrances de la Mère. En quoi il continuait la chaîne des témoins du sens catholique; cependant, en plaçant ses sympathies sous l'enseigne des « tristesses », il ne laissait pas d'indiquer son esprit d'indépendance. Bien plus, il rattache la succession et l'examen des peines de Marie à une révélation privée. Qui était le Frère-Prêcheur auquel fut communiqué ce secret, il ne le dit pas, malheureusement; on n'est même pas certain qu'il ait connu lui-même le religieux; quoique son récit paraisse s'accorder mieux avec une information de première main (1). Chaque prière est construite sur le même modèle. Elle débute par une courte invocation poétique, qui ne varie pas, à « l'impératrice » qui est aussi « consolatrice » (2). La tristesse qui doit fournir le thème est ensuite déterminée au cours d'une méditation prolixe dont le caractère familier rappelle souvent les commentaires affectifs du Ps.-Bonaventure sur la vie de Notre-Seigneur. L'énumération comprend : la prophétie de Siméon, la fuite en Égypte, la recherche à Jérusalem, l'arrestation et les outrages, la mise en croix, la déposition et l'ensevelissement, la survivance et l'attente; et l'on aperçoit d'un coup d'œil ce qui distingue ce septénaire de celui des « glaives triomphaux » (3). Pour terminer, le fruit

(1) Je n'ai pas qualité pour proposer un nom. Je fais seulement observer que la vie du B^x Henri Suso († 1365), telle qu'elle est racontée par Surius, offrirait certaines analogies; cf. *Acta Sanctorum*, jan. III (1865), p. 273 (c. XII), p. 274 (c. XV).

(2) La première formule est précédée, en outre, d'une offrande générale des sept tristesses.

(3) Le thème de la septième tristesse est le plus singulier. Il faudrait aussi comparer les textes septénaires qui se rencontrent dans les *Analecta Hymnica* : *D* : XXXI, 167-169; — *H* : XII, 104; — *S* : VIII, 57; XXXIV, 94. Mais les différences, en définitive, sont peu considérables et plus apparentes que réelles, l'ancienne série des cinq dou-

du mystère douloureux est dégagé en quelques mots, au milieu d'une phrase presque uniforme qui exprime l'impétration.

Ces indications sommaires faciliteront peut-être la lecture. Nous avons, en résumé, quatre textes ou groupes de textes à produire, qui représentent l'effort particulier du XIV^e^ siècle pour donner une forme littéraire nouvelle à la Compassion. On peut les distinguer commodément, suivant leurs caractères, par des titres : les cinq ou sept douleurs, les sept heures, les sept glaives, les sept tristesses. Si l'on appelle *A B C D* les manuscrits qui les ont conservés, il suit que le premier groupe est garanti d'accord par *A B C*, avec cette différence que *B* mentionne les cinq premières douleurs seulement ; il suit, de même, que le second groupe est propre à *C*, et le quatrième à *D*, le troisième se trouvant soutenu par *A* et *C* ensemble. Pour divers motifs, et surtout pour simplifier, on établira l'édition du second groupe d'après *C*, l'édition du troisième d'après *A*, sans s'astreindre dans l'un et l'autre cas à tenir compte de toutes les variantes du ou des témoins laissés à l'arrière-plan, mais seulement des principales ou de celles qui paraissent donner parfois une meilleure rédaction.

leurs assurant l'unité foncière des listes. Ce premier groupement fournissait, pour parler en abrégé (voir ci-dessus) : Siméon, Temple, arrestation, crucifixion, déposition. Le septénaire fut formé aisément, en ajoutant la fuite en Égypte, comme seconde douleur (plus rarement [dans *D* : XXXI, 169, et notre prière des glaives], le massacre des Innocents); l'ensevelissement, comme septième douleur, distingué de la déposition. La commendation n'est mise en évidence que dans *H* : XII, 104 (cinquième douleur) et, jointe à la mort, dans *S* : XXXIV, 94 (sixième douleur). Le portement de croix est mentionné dans *D* : XXXI, 167 (cinquième douleur). Philippe de Maizières a pu introduire sa septième « tristesse » en réunissant la déposition et l'ensevelissement comme dans la tradition des cinq douleurs.

I. LES DOULEURS (1)

Sequntur septem orationes quas composuit felicis memorie dominus papa Innocentius ad honorem VII cardinalium doloris transverberantium gladiorum, que virgo benedicta Maria seu eius felix anima passa fuit in captione et passione filii sui die Veneris Sancta. Et concessit predictus summus pontifex cuilibet devote dicenti pro qualibet oratione XL[a] dies vere indulgentie[4].

Et primo dicatur sequens antifona[2].

Sub tuum presidium confugio dei genitrix virgo, meas deprecationes ne despicias in necessitatibus[3], sed a periculis cunctis libera me semper virgo benedicta.

V. Domina exaudi, *cetera.*

Ad mat(utinum). Oratio de timoribus[4].

Propter illius timoris[5] commotionem[6] quo con-

1. Rubrique différente dans AB : *Quicumque* ⟨*dixerit*⟩ *istas septem* [pro *i. s.* : *sequentes* B] *oraciones que secuntur et* [*que* etc. om. B] *que in* [*pro* B] *commemoracione septem* [*quinque* B 2ᵉ manu] *dolorum scribuntur* [*dicuntur* B] *quos* [*beata virgo Maria* add. B] *in filii sui passione* [*p. f. s.* B] *et in eius obprobria* [*et* etc. om. B] *sustinuit* [*pro qualibet oracione* add. B] *dominus Innocencius* [*Clemens* B] *papa quartus dat XL dies indulgencie* [*i. XL*ᵃ *d.* B] *pro qualibet uice* [*pro* etc. om. B]. 2. AB omettent l'antienne et le verset, de même dans toute la suite. 3. *necesc.* C 4. AB omettent les références aux heures ; au lieu du titre : *Primus dolor* AB ; B ajoute : *quando beata virgo audivit filium ab impiis captum,* puis : *Oratio prima,* ensuite : *Pater noster. Ave Maria,* et au début de la prière (de même ci-dessous) : *Oremus.* 5. *terroris* A *terr. illius* B

(1) Texte d'après *C*, sauf indication contraire ; en toute hypothèse, les graphies originales de C qu'il a fallu écarter sont indiquées en note ; tout de même, pour les autres formulaires. — Principales variantes de *A* et *B* ; en outre, de *O* (*Officium de Compassione* du Ps.-Bonaventure), qui insère le texte des oraisons dans sa trame. Noter que *A B O* remplacent régulièrement par le pluriel les formes laissées au singulier dans *C*.

tremuisti[7] virgo benedicta[8], quando videlicet[9] audisti filium tuum dulcissimum Ihesum[10] ab impiis captum, ligatum et ad supplicia diversisque illusionibus et opprobriis[11] traditum : adiuva, suppliciter deprecor, me miserum peccatorem[12], ut cor meum[13] pro delictis et offensionibus terreatur et moveatur ad penitenciam, ne[14] in hora mortis adversarii ad occursum paveat aut ad aspectum[15] tremendi iudicis[16] contremiscat, sed potius faciem eius videndo[17] in iubilo delectetur ineffabiliter et letetur[18]. Prestante eodem domino nostro Ihesu Christo qui cum patre, *cetera*[19].

Ad primam an(tifona). Sub tuum presidium, *cetera*.

Oratio de lacrimis[1].

Propter gemitus et lacrimas[2] quibus afficiebaris virgo dulcissima, quando vidisti filium tuum dulcissimum Ihesum[3] iudici presentari, atrociter[4] flagellari et variis[5] illusionibus et opprobriis affici[6] : impetra michi misero peccatori, suppliciter deprecor[7], dolorem pro peccatis meis ac lacrimas contritionis salutifere[8], ne possit inimicus[9] et diversis temptationibus pro libito suo flagellare, devictumque reum statuere ante faciem terribilis iudicis[10],

terrores ill. O 6. *commotionis* O 7. *cor tuum contremuit* BO *c. t. sustinuit* A 8. *beatissima* ABO 9. om. ABO 10. *d. I.* om. AB *dilectissimum* O 11. *div.* etc. om. ABO *tractum et* add. O 12. pro *suppl.* etc., *nos* ABO 13. *nostrum* AB *n. nunc* O 14. *ut* sic C, om. B 15. *ante conspectum* B 16. *accusante consciencia* add. AO *c. acc.* B 17. *videntes* AB *videns* O 18. *ineff.* etc. om. B 19. *et spiritu sancto vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen* AB (O).

1. *Secundus dolor* AB; *quando Christus fuit iudici presentatus* B 2. *dolores* A 3. *d. I.* om. AB, *I* om. O 4. *acriter* O 5. *vanis* sic C 6. *affligi* B 7. pro *michi* etc., *nobis* ABO 8. *et adiuva nos* add. ABO 9. *illudere nobis* add. AB (O) 10. pro *ante* etc., *terribili iudici* BO *t. iudicio* A 11. *flagellemus* AB (O) 12. O add. : *ut veniam et gratiam in tempore necessitatis tribulationis et angustiae inveniamus.*

sed magis meipsum miserum peccatorem iudicem in presenti ac diversis flagellet[11] vere penitencie disciplinis[12]. Prestante eodem domino nostro Ihesu Christo qui cum patre, *cetera*.

Ad terciam a(ntifona). Sub tuum presidium.
Oratio de cruciatibus[1].

Propter cruciatus et angustias[2] quas sustinuit cor tuum virgo benignissima[3], quando filius tuus[4] dulcissimus Ihesus[5], clamantibus Iudeis : Crucifige crucifige[6], adiudicatus est morti et crucis supplicio condempnatus[7] : subveni[8], suppliciter deprecor, michi misero peccatori in tempore angustie[9], cum corpus meum dolore torquebitur infirmitatis, et anima mea[10] hinc per insidias demonis[11], hinc[12] vero per timorem[13] districte discussionis[14] coangustiabitur[15], — subveni michi[16], inquio, tunc domina, ne mortis eterne[17] contra me feratur sentencia et flammis eternalibus[18] tradar eternaliter cruciandus. Prestante eodem domino nostro Ihesu Christo qui cum patre, *cetera*.

Ad sextam an(tifona). Sub tuum presidium.
Oratio de doloribus virginis[1].

Propter illius[2] doloris gladium qui pertransivit animam tuam virgo clementissima[3], quando cernebas filium tuum delicatissimum[4], dulcem Ihesum[5],

1. *Tercius dolor* AB ; *quando Christus morti fuit traditus* B. 2. *ang. et cruc.* BO 3. *beatissima* O 4. pro *filius... adiuc. est*, O : *audisti filium tuum dilectissimum adiudicatum* 5. *d. I.* om. AB 6. *eum* A 7. om ABO 8. *succurre* (*nobis*) O 9. *infirmitatis nostrae* O 10. *spiritus noster* O 11. *daemonum* O 12. *hinc... disc.* om. A 13. *terrorem* BO 14. *discutionis* sic C (*districti*) *iudicis* O 15. *angustiab.* O *congustab.* B *quos angustiab.* A 16. *michi* etc., sic AB [AB gardent ici, et jusqu'à la fin, le tour singulier ; ce détail paraît bien établir l'exactitude générale de la rédaction C] 17. pro *m. et.*, *damnationis* O 18. *eternis* A *gehennalibus* O.

1. *Quartus dolor* AB ; *quando in cruce levatus fuit et clavis affixus* B. 2. om. ABO 3. *dulcissima* O 4. *dilectissimum* O 5. om. ABO

nudum in cruce levatum, clavis perforatum, cruore perfusum ac per omnia plagis[6] et vulneribus laceratum[7] : adiuva, suppliciter deprecor, me peccatorem miserum, ut animam meam[8] compassionis[9] gladius perfodiat, divinique amoris lancea vulneretur[10] : ut omnis peccati causa noxia[11] effluat a pectore meo[12], viciis mundetur[13], divinis[14] virtutibus[15] decoretur[16], semperque de hac valle miserie mentem meam elevare digneris[17] ad celestia, quo tandem, cum dies promissus advenerit, corpore pariter et spiritu merear ad eterna gaudia feliciter[18] pervenire. Prestante domino nostro Ihesu Christo, *cetera*.

Ad nonam an(tifona). Sub tuum, *cetera*.

Oratio de tormentis[1].

Propter grave[2] tormentum quo torquebatur spiritus tuus virgo sanctissima[3], quando filium tuum dulcem Ihesum[4] pre doloribus voce magna clamantem, te matrem dilectam[5] Iohanni commendantem[6] ac etiam in manus dei patris[7] suum[8] spiritum, postque morientem ipsum[9] attenderes[10] : adiuva, suppliciter deprecor, me peccatorem miserum, et[11] succurre[12] michi[13] in die deffunctionis mee[14], quando lingua[15] mea amplius[16] se movere non pote-

6. *ac verberibus necnon* add. O 7. pro *clavis* etc., *plagis et vuln. aflictum* A 8. *cor nostrum* O 9. *et compunctionis* add. O 10. *vulneret* O *vulneremur* B, *ita* add. ABO 11. *sanguis noxius* AB *sanguis* O 12. *et a noxiis* add. O 13. *mundemur* AB *emundemur* O 14. om. AO 15. *virtutum indumentis* O 16. *decoremur* ABO 17. pro *mentem* etc., *mente* (*ac corpore* O) *levemur* ABO 18. *ad* etc. om. ABO.

1. *Quintus dolor* A, *quintus* (sic) *quando pre doloribus in cruce clamavit et matrem discipulo commendavit* B 2. *gravamen et* ABO 3. *iuxta crucem* add. ABO 4. *d. I.* om. ABO 5. *discipulo suo predilecto* add. A 6. *commendatum* O 7. *commendantem* add. A (O) *commandando* add. B 8. om. BO *summi* sic C 9. pro *postq.* etc., *defficientem* AB, om. O 10. *atend.* sic C *attendebas* O 11. *adiuva* etc. om. ABO 12. *succurrendum* A 13. (*nobis*) *domina* add. AB 14. pro *die* etc., *fine vitae nostrae et maxime tunc* O 15. *linga* sic C 16. *nequaquam* AB, om. O

rit[17], ad te invocandum; cum etiam occuli lumine privabuntur[18], aures surdescent et obturabuntur[19] omnesque vires[20] et sensus mei[21] defficient, tunc memor esto domina piissima[22], quod[23] nunc pro tunc[23] fundo preces ad aures tue pietatis[24], et subveni mihi in illa hora ultime[25] necessitatis, ac filio tuo commenda spiritum meum, per quem tuo interventu[26] a tormentis ac[27] terroribus[28] eruar et ad desideratam celestis patrie requiem perducar sempiternam[29]. Prestante eodem domino, *et cetera.*

Ad vesperas an(tifona). Sub tuum presidium, *et cetera.*

Oratio de planctu virginis[1].

Propter illius[2] acerbi[3] eiulatus planctum, quem de[4] profundo pectoris erumpentem[5] abscondere non valebas virgo castissima, quando[6], ut pie creditur, in amplexus[7] ruebas examini corporis filii tui dulcis Ihesu[8] de cruce depositi, cuius genas ante nitentes et ora rutilantia mortis conspiciebas perfundi[9] palloribus ipsumque[10] cernebas totum[11] tumidum[12] livoribus ac[13] concisum[14] vulnere super vulnus : auxiliare, suppliciter deprecor, me miserum peccatorem[15], ut nunc[16] facinora mea et peccatorum[17] vulnera sic[18] penitencie emplaustris curare valeam[19], et[20], licet[21] corpus meum morte deturpante putres-

17. *nequiverit* O 18. *aures* etc. om. A 19. *anime* add. A 20. pro *et* etc., *sensuum nostrorum* O 21. *pia d.* B 22. *que* A, et add. *piissime* 23. *p. t* om. ABO 24. *et clementiae* add. O 25. *ultima* AB *extremae* O 26. *t. pio int.* B *tuis intercessionibus* A 27. *t. ac* om. A 28. *omnibus* add. O 29. om. ABO.

1. *VI dolor* A (B disparaît ici comme témoin). 2. om. AO 3. *et* add. A 4. *de* om. AO 5. *fonte manente* O 6. om. A 7. *amplexibus* A 8. om. AO 9. *profundis* A 10. *Xpmq.* A 11. *concussum* add. O 12. *timidum* A *lividum* O 13. om. C 14. *consisum* C *concissum* A 15. *supplic.* etc. om. AO 16. *sic nostra plangamus* add. O 17. *parentum* A 18. om. A 19. pro *c. v., curemus* AO 20. *quod* A om. O 21. *dum* O 22. pro *d. t., deformatur* O 23. *innosc.* sic C,

cat[22], anima tamen mea candore innocentie[23] ac
115 rubore pudicicie[24] rutilet, quatinus[25] valeat dignis[26] frui mellifluis osculis astringique[27] amorosis amplexibus filii tui[28] superdulcis[29]. Prestante eodem domino nostro Ihesu Christo qui cum patre, *et cetera.*

120 *Ad completorium an(tifona).* Sub tuum presidium
Oratio de singultibus[1].

Propter singultus et suspiria indicibiliaque lamenta[2] quibus afficiebatur[3] anima tua virgo sanctissima[4], quando filium tuum dulcem Ihesum[5],
125 unicum[6] anime tue solatium[7], sepultum videbas : ad[8] nos[9] filios Eve ad te clamantes et suspirantes[10], gementes et flentes[11] in hac lacrimarum valle, eya ergo advocata nostra[12], illos tuos misericordes oculos ad me[13] converte[14], ut cum[15] a[16] decore meo
130 proiectus a facie terre ut cadaver putridum, atque sepultus[17], prius tamen o advocata mea[18], tuis[19] suffragantibus meritis, ecclesiasticis sacramentis munitus et[20] fine bono[21] consummatus[22], cum[23] eodem[24] Ihesu Christo et una tecum[25] in eterno gaudio
135 vivere merear in celis[26]. Prestante eodem domino nostro qui cum patre, *cetera.*

inn. ac om. A 24. *ac r. p.* om. O 25. *quathin.* sic C 26. *dignissimus* O om. A 27. *et constr.* A *constringamusque* O 28. om. A 29. *super omnia dulcissimi* O, *dei* add. A.

1. *Septimus dolor* A 2. *amara* A 3. *afflige*b. AO, *anima tua* add. O 4. *gloriosissima* AO 5. om. AO 6. *unigenitum* O 7. *tibi sublatum atque* add. O 8. *et* sic C 9. *exules* add. O 10. pro *et s., suspiramus* sic B 11. *g. et fl.* om. AO 12. *eya* etc. om. AO 13. *ad me* om. AO 14. AO add. : *et Iesum benedictum fructum ventris tui nobis post hoc exilium ostende* 15. *ut cum... o adv. mea* om. O 16. *de* A 17. *sepultum* A 18. cf. n. 15 19. *tamen* add. C 20. om. A 21. *finem bonum* A *fine beato* O 22. *consummari* O *consequamur* A 23. pro *cum... in celis,* O : *et aeterno iudici tandem misericorditer praesentari* 24. *eo* A 25. *I. Chr.* etc. om. A 26. *in c.* om. A.

II. LES HEURES (1)

Oratio beatissime virginis Marie matutina.

Obsecro te domina sancta Maria dulcis mater Ihesu Christi per illam pietatem quam habuisti de ipso nocte, quando fuit captus et verberatus et conpunctus et colafizatus et irrisus et alapis cesus : dona michi noticiam pene que est ipso.

Ave Maria gracia plena dominus tecum, benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui crudeliter tractatus.

Hora prima.

Obsecro te sancta Maria per illam pietatem quam habuisti in prima, quando venit ad domum Pilati, ubi facta fuit inquisitio de stulticiis quas imponebant falsi sibi : da[1] michi noticiam stulticie que in peccato commisi. Amen.

Avec Maria gracia plena, d. *cetera*, — de stulticia examinatus.

Hora tertia.

Obsecro te sancta Maria per illam pietatem quam habuisti in tercia, quando fuit iudicatus ad patibulum : dona michi noticiam contumelie et victoriam secularis[2] concupiscentie. Amen.

Ave Maria gracia plena, *cetera* — morte turpissima condempnatus.

1. Il faudrait *dona*, comme dans les passages parallèles. 2. Par conjecture; C a *carnalis*, qui est une faute certaine (cf. ci-dessous l. 38).

(1) Texte d'après C, témoin unique.

Hora sexta.

Obsecro te sancta Maria per illam pietatem quam habuisti in sexta, quando fuit crucifixus : dona michi ⟨noticiam⟩ penitencie[3]. Amen.

Ave Maria, *cetera* — crucifixus.

Hora nona.

Obsecro te sancta Maria per illam pietatem quam habuisti, quando Christus expiravit in nona : dona michi noticiam humilitatis et hobediencie. Amen.

Ave Maria, *cetera* — moriens.

Hora vespertina.

Obsecro te sancta Maria per illam pietatem quam habuisti in vespere quando fuit de cruce depositus : dona michi noticiam continentie et victoriam carnalis concupiscentie. Amen.

Ave Maria, *cetera* — descendens.

Hora completorii.

Obsecro te sancta Maria per illam pietatem quam habuisti hora completorii, quando sepultus fuit : dona michi noticiam pacientie. Amen.

Ave Maria, *cetera* — in sepulcro requiescens.

Oratio (1).

O Maria plasma nati que[4] vidisti natum pati
quid[5] te dolor tenuit :
Non est hoc humanitati scire datum, ulli nati[6]
quia nemo[7] potuit. —

3. *penitenciam* (sic) C 4. *cum* R 5. *quis* R 6. *datum scire*; *scire tanti* R (les deux derniers mots par conjecture, le manuscrit omettant quatre syllabes). 7. *nullas homo* R 8. *non* R.

1. Sur ces strophes imprimées déjà par Ragey (= R) voir l'introduction.

Pre dolore perforetur mea mens et crucietur que dolorem meruit :
Ne[8] in fine condempnetur sed per penas emendetur quia carni paruit. Amen.

III. LES GLAIVES (1)

[*Salutatio beatissime Marie virginis continens gladios triumphales eiusdem virginis.*][1]

Venite exultemus domino. Nemo sit exul in prelio beate Marie semper virgini, paululum complangentes in terris, ut ei sine termino colletemur in excelsis[2].

(*1*) Pater noster. Ave Maria.
Ave eternitatis[3] speculum, Maria gratia plena[4], dominus tecum, benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui Iesus[5] Christus[6].
Domina sancta Maria, virgo gloriosissima, mater dei et hominis, adorans te ammoneo et deprecor per illum doloris gladium quem tuam felicissimam animam pertransiturum[7] tibi[8] sanctus Symeon prophetavit : fac me miserum peccatorem participem eiusdem doloris, et da ut in spe resurrectionis ruinam precaveam, suave iugum deum[9] placide[10] precaturus[11].

1. Ce titre dans C 2. C omet toute cette formule invitatoire, ainsi que l'indication des *Pater* et des *Ave* dans toute la suite. 3. *trinitatis* C 4. *g. pl.* om. C 5. A écrit indifféremment *Ihesus*, *Iesus*; je ne distingue pas ces graphies 6. *Xpristus* sic A, et parfois encore ci-dessous; C om. (de même jusqu'à la fin) 7. *transit. t. fel. an.* C 8. *sicut* C 9. *domini* C 10. om. C 11. *portaturus* C (ce qui semble

(1) Texte d'après *A*; principales variantes de *C*.

(2) Pater noster. Ave Maria.

Ave divinitatis umbraculum, Maria gratia plena, dominus tecum, benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui Iesus Christus.

Domina sancta Maria, virgo gloriosissima, mater dei et hominis, adorans te ammoneo et deprecor per illum doloris gladium qui[12] tuam felicissimam animam pertransivit dum cognosceres tot pia matrum pectora seva strage innocentum[13] cruentata[14] : fac me miserum peccatorem participem eiusdem doloris et da ut[15] vera compunctus de contriccione eripiar de manu inferi[16], in libro vite titulum possessurus[17].

(3) Pater noster. Ave Maria.

Ave omnipotentis patris filia, Maria gracia plena, dominus tecum, benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui Iesus Christus.

Domina sancta Maria, virgo gloriosissima, mater dei et hominis, adorans te ammoneo et deprecor per illum doloris gladium qui tuam felicissimam animam pertransivit, dum amiseras filium tuum[18] et quereres eum in Iherusalem : fac me miserum peccatorem participem eiusdem doloris et da[19] ut pura confessione et intima devotione ipsum et te querens, inveniam, omne corporis toxitum[20] in[21] vigore spiritus inhalaturus[22].

(4) Pater noster. Ave Maria.

Ave spiritus sancti sponsa, Maria gracia plena, dominus tecum, benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui Iesus Christus.

Domina sancta Maria, virgo gloriosissima, mater

être la vraie leçon, dans un meilleur contexte) 12. *per* add. C (de même ci-après l. 36) 13. *innocentium* C 14. om. C 15. om. A 16. *inferni* C 17. *possesur.* sic A 18. *dulcissimum* add. C 19. *fac* C 20. *toxitum* A, C omet ainsi que les deux mots précédents 21. *cum* C 22. par conjecture : *intatulus* sic A *uisitaturus* C 23. *satis-*

dei et hominis, adorans te ammoneo et deprecor per illum doloris gladium qui tuam felicissimam animam pertransivit, dum sentires in spiritu hora matutina filium tuum detineri, colaphis, sputis vinculisque gravari et iudicibus presentari : fac me miserum peccatorem participem eiusdem doloris et da ut in sastisfactione[23] perseverans laqueos capturas[24] et uincula dyaboli, mundi proprieque fragilitatis[25] evadam tue gubernacionis moderamine fruiturus[26].

(5) Pater noster. Ave Maria.

Ave celestis filii mater[1], Maria gratia plena, dominus tecum, benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui Iesus Christus.

Domina sancta Maria, virgo gloriosissima, mater dei et hominis, adorans te ammoneo et deprecor per illum doloris gladium qui tuam felicissimam animam pertransivit, dum[2] filium tuum inter latrones in cruce[3] suspensum[4], verum deum et hominem, conspiceres morientem : fac me miserum peccatorem participem eiusdem doloris et da ut sic[5] repletus timore et amore frequenter de misteriis[6] passionis[7] eius[8] meditari[9] ⟨valeam⟩ in fidei spei et caritatis augmento spiritus sancti munere[10] perfecturus.

(6) Pater noster. Ave Maria.

Ave trinitatis triclinium[11], Maria gratia plena, dominus tecum, benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui Iesus Christus.

Domina sancta Maria, virgo gloriosissima, mater dei et hominis, adorans te ammoneo et deprecor per illum doloris gladium qui tuam felicissimam ani-

fati. A 24. *captiuos* sic A 25. *fragilitates* C 26. *fruict.* A.

1. om. A 2. *dulcissimum* add. C 3. *in cr.* om. C 4. C add. : *sanguine perfusum pre cunctis mortalibus despectum* 5. *suo* A 6. *misteriosa* AC (je corrige tout le passage qui est corrompu) 7. *passione* C om. C 8. *medii* A 9. *munde* C 11. *tridin.* sic A 12. *omni* A

mam pertransivit, dum vitam omnium[12] acciperes mortuam[13] super sanctissima brachia tua, scilicet dilectum[14] filium tuum : fac me miserum peccatorem participem eiusdem doloris et da[15] ut[16] dura vulnera, recentem sanguinem, flagiciosa opprobria ceteraque sue passionis misteria[17] semper in corde meo circumferam, in mortis eius amaritudinis efficatia[18] meam miseram animam[19] traditurus.

(7) Pater noster. Ave Maria.

Ave eterne pacis[20] privilegium[21], Maria gracia plena, dominus tecum, benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui Iesus Christus.

Domina[22] sancta Maria, virgo gloriosissima, mater dei et hominis, adorans te ammoneo et deprecor per illum doloris gladium qui tuam felicissimam animam pertransivit, dum omni tristicia plena separareris[23] a sepulchro dilecti[24] filii tui, ipso sepulto : fac me miserum peccatorem[25] participem eiusdem doloris et da ut in separatione anime mee a corpore meo consolacionem tue presencie inveniam, per vim[26] virtutis et clemencie tue in conspectu sancte trinitatis eternaliter gavisurus[27].

Amen.

In omni tribulacione et angustia. — Succurre nobis piissima virgo Maria[28].

Deus omnipotens pater, qui, coeterni filii tui morte mortem superans, preclara vincendi prelia tuos famulos docuisti, quesumus ut, benedicte ma-

12. *mortuum* C 14. *dilectissimum* C 15. om. A 16. *eiusdem* add. C 17. *ex omnibus viribus meis* add. C 18. *efficatiam* C 19. om. A 20. *eterni patris* C 21. *privilleg.* A 22. *mea* add. A 23. *separeris* A *separans te* C 24. *dilectissimi* C 25. *m. p.* om. A 26. pro *v. v.*, *piam* C 27. om. C 28. C omet les versets ainsi que l'oraison qui suit. 29. Ce mot est d'une autre main, contemporaine. 30. Le

tris eius doloris gladio corda et animas nostras in nobis medullitus transfigentes, crucem, clavos, lancea⟨m⟩, coronam, flagra, vulnera ceteraque sue passionis misteria, docente nos paraclito, gestemus in hoc stadio, tanti triumphi bravio feliciter coronandi. Per eundem dominum[29].

[*Oratio*[30]. Interveniat pro nobis quesumus, domine Ihesu Christe, apud tuam benignissimam clemenciam nunc et in hora mortis nostre gloriosa virgo Maria mater tua, cuius sacratissimam animam in hora benedictissime passionis tue doloris gladius pertransivit, et in resurrectione tua[31] novus amor excrevit. Qui vivis et regnas, cetera.]

IV. LES TRISTESSES (1)

VII tristicie beate Virginis.

In precedenti audivimus de septemplici graciarum actione quas domino nostro Ihesu Christo debemus dicere pro sua passione. Consequenter audiamus septem salutaciones et oraciones mellifluas que[1] dicende sunt beate virgini propter suas tristicias. Sicut enim est Domino gratum suam passionem et penas suas recordari, ita et gratum est beate virgini suas tristicias meditari. Frater quidam in ordine fratrum Predicatorum erat qui[2] dominum Iesum Christum et matrem suam gloriosam intime diligebat.

texte de cette oraison d'après C. A n'a noté que l'appel de la formule : « *Oratio.* Interveniat quesumus domine. *Require* »; on trouve en effet le texte un peu plus haut, à la suite des hymnes (fol. 150r°); c'est une rédaction un peu plus brève que celle de C, le dernier membre : *et in res.* etc. n'y étant pas joint. 31. *eius* add. C.

1. *mellifluas. Que...* D 2. *erat. Qui...* D 3. *actiones. Et...* D; de même ci-après, et plus loin encore (je néglige désormais ces détails).

(1) Texte d'après D, témoin unique.

Huius meditaciones crebro versabantur circa Christi penas. Et circa dulcissime matris eius dolores et tristicias hic in oracionibus suis dominum efflagitabat cotidie, ut sibi de penalitatibus suis aliquid daret sentire. Tandem dominus suis piis postulacionibus acquievit. Et aliquantulam particulam sue passionis sibi patefecit. Visum quidem sibi est quod manus eius et pedes extenderentur, et cum maximo dolore clavis ferreis transfigerentur. Et postea suppliciter et intimo corde rogavit beatam virginem ut sibi de suis variis tristiciis eciam patefaceret aliqualem. Visumque est quod quidam gladius acutissimus adveniret, et cor eius in maximo dolore pertransiret. Frater ille per huiusmodi meditacionem et graciarum actionem meruit divinam revelacionem et eternam consolacionem. Quapropter legamus domino libenter prefatas graciarum actiones, et[3] sue gloriosissime matri Marie sequentes salutaciones ut in hac vita ab omni mereamur liberari tristicia, et in futura vita sempiterna perfrui leticia.

Prima tristicia.

Ave Maria mater Christi pia celestis imperatrix. Tu es virgo dya tristium in hac via clemens consolatrix.

Obsecro te piissima domina per cunctas tuas tristicias quas in hac vita perpessa es multas et varias, ut michi misero subvenire digneris in quacumque tribulacione, et consolari non abnuas cum tua melliflua consolacione.

Quamvis diverse et multe fuerint tue tristicie et dolores, tamen precipue septem fuerunt principales et maiores.

Primam tristiciam mater dulcissima tunc habuisti quando prophetiam Symeonis in templo domini audivisti. Cum magno gaudio et leticia ad templum veniebas. Cum magno dolore et tristicia de templo

recedebas. In offerendo filio tuo tanto patri magnam habebas leticiam. Sed illa ibidem subito conversa est in magnam tristiciam. Antiquus enim ille Symeon tristes rumores tibi nunciavit, quando tibi de gladio dilectissimi filii tui prophetavit quem transiturum asserebat tuam sanctissimam animam. De quibus verbis concepisti in corde tuo non modicam tristiciam. Intencionem huius prophetie peroptime intelligebas. Et de ipsa semper deinceps tristiciam in corde gerebas.

Per hanc tristiciam tuam mater clementissima rogo te ora dilectum filium tuum dominum nostrum Ihesum Christum pro me, quatinus me per suam amarissimam passionem perducat post hoc exilium ad eternam consolacionem. Quod nobis omnibus prestare dignetur dominus noster Ihesus Christus. Qui cum patre et spiritu sancto est in perpetuum benedictus.

Secunda tristicia.

Ave Maria mater Christi pia celestis imperatrix. Tu es virgo dya tristium in hac via clemens consolatrix.

Secundam tristiciam mater dulcissima tunc habuisti quando cum filio tuo dilecto in Egyptum confugisti. Rex Herodes filium tuum querere et interficere cogitabat. Et hoc angelus Domini Ioseph in sompnis nunciabat. Surge inquit et accipe puerum et matrem eius et fuge in Egyptum, futurum est enim ut Herodes querat puerum ad perdendum eum. Hec verba virgo beatissima animam tuam valde volneraverunt[1], et cordi tuo virgineo tristiciam magnam intulerunt. Tunc oportebat te cognatos et notos et patriam deserere, et nocturno tempore per desertum ad terram paganorum confugere. Rex autem Herodes que-

1. sic D

rebat filium cum tanta invidia quod occidit propter eum C.XLIIII^{or} milia. Tu clementissima domina ad terram alienam veniebas. Vbi neque cognatos nec notos nec amicos habebas, magnam ibi inediam et penuriam sustinuisti, colo et acu, filo tuo filio et tibi victum et vestitum conquisisti. Hanc peregrinacionem et tristiciam septem annis tollerasti[2], et tunc defuncto Herode cum filio tuo et Ioseph repatriasti.

Per hanc tristiciam mater clementissima rogo te ora dilectum filium tuum dominum nostrum Ihesum Christum pro me, ut in hac peregrinacione ab omni malo me custodiat, et post hoc exilium ad celestem patriam me perducat. Quod nobis omnibus prestare dignetur dominus noster Ihesus Christus, qui cum patre et spiritu sancto est in perpetuum benedictus.

Tercia tristicia.

Ave Maria mater Christi pia celestis imperatrix. Tu es virgo dya, tristium in hac via clemens consolatrix.

Terciam tristiciam virgo dulcissima tunc habuisti, quando filium tuum duode(n)nem amisisti. Cum enim filius tuus dilectissimus esset annorum XII ibat tecum de Nazareth ad diem festum in Iherusalem. Quando autem festivitas illa peracta et completa erat, tu redibas et ipse te nesciente in Iherusalem remanebat. Sed hoc non proveniebat pia mater ex tua negligencia, sed ordinante et disponente divina clemencia. Tu putabas puerum esse cum Ioseph in turba virorum. Ioseph putabat eum tecum esse in turba mulierum. Viri enim ibant soli ad festum et mulieres sole. Pueri autem pro placito suo poterant ire utrobique. Cum igitur de Iherusalem per unam dietam recessisses, et puerum cum patre suo putativo non invenisses, qualis dolor et quam immensa tristicia tunc invasit te, difficile potest cor concipere,

2. sic D.

difficilius os enarrare. Vsque in diem tercium cum magna tristicia eum quesivisti donec eum in templo in medio doctorum sedentem invenisti.

Per hanc tristiciam mater clementissima rogo te ora dilectum filium tuum Ihesum Christum pro me ut doceat me in hac vita tam diligenter querere se ut ipsum in celesti templo feliciter merear invenire. Quod nobis omnibus prestare dignetur dominus noster Ihesus Christus qui cum patre et spiritu sancto est in perpetuum benedictus.

Quarta tristicia.

Ave Maria mater Christi pia celestis imperatrix. Tu es virgo dya tristium in hac via clemens consolatrix.

Quartam tristiciam mater dulcissima tunc habuisti, quando dilectissimum filium tuum traditum et captum audivisti a Iudeis quibus multa et magna beneficia sepe exhibuerat; et gentiles quibus nunquam in aliquo molestus fuerat pariter conglobati contra eum cum gladiis et fustibus exierunt, et tanquam furem et latronem ipsum ceperunt et ligaverunt. Discipulus ille quem procuratorem curie sue fecerat ipsum infidelissime et fraudulenter per osculum tradebat. Discipuli omnes qui se velle mori cum ipso dixerant, ipsum solum relinquentes omnes ab eo fugiebant. Filius autem tuus solus ad iudices est productus. Et multis contumelis[1] verbis et verberibus est afflictus. De platea ad plateam de domo in domum ipsum trahebant. Alaparum colaphorum et sputorum mensuram non tenebant. O quantam et qualem tristiciam pia virgo tunc habuisti, quando tibi tanta et talia de filio tuo nunciata audivisti. Puto quod nulla mens potest excogitare nec aliqua lingua ad plenum sufficiat enarrare.

1. sic D.

Per hanc tristiciam mater clementissima rogo te ora filium tuum Ihesum Christum pro me quatinus propter captivitatem suam et ligamina suorum vinculorum me absolvat a vinculis omnium delictorum meorum. Quod nobis omnibus prestare dignetur dominus noster Ihesus Christus qui cum patre et spiritu sancto est in perpetuum benedictus.

Quinta tristicia.

Ave Maria mater Christi pia celestis imperatrix. Tu es virgo dya tristium in hac via clemens consolatrix.

Quintam tristiciam mater dulcissima tunc habuisti, quando dilectissimum filium tuum in cruce pendentem conspexisti. Quando ipsum in tam multiplicibus penis videbas, et ei nullum auxilium vel solamen prestare valebas. Tu[1] videbas eum pendere nudum omnino sine velamine, et non sinebaris nuditatem eius pallio tuo contegere. Tu audiebas eum sitim suam querulose recitare, et non sinebaris ei unicam gutam aque propinare[2]. Tu videbas caput eius miserabiliter deorsum pendere, et non sinebaris illud tuis manibus sublevare nec tenere. Tu audiebas maleficos diversimode ipsum subsannare, et non valebas eius iniurias aliqualiter vindicare. Tu audiebas quod commendavit patri suo spiritum, et non sinebaris sibi dare unum finalis amoris osculum. Nec sinissent impii[3] quod tam prope ad eum accessisses, ut obitu suo more matris oculos suos clausisses. In nullo prorsus ei subvenire aliquatinus potuisti, et tanto maiorem tristiciam in corde tuo sustinuisti.

Per hanc tristiciam mater clementissima rogo te ora dilectum filium tuum Ihesum Christum pro me. Quatinus michi in extrema hora subveniat mors

1. *ut* C 2. Corrigé de *propinquare* 3. *s. i.* mots écrits, semble-t-il, par une autre main, au lieu de *sinus pii*.

sua. Et post hanc miseriam ad vitam eternam perducat. Quod nobis omnibus prestare dignetur dominus noster Ihesus Christus qui cum patre et spiritu sancto est in perpetuum benedictus.

VI[a] tristicia.

Ave Maria mater Christi pia celestis imperatrix. Tu es virgo dya tristium in hac via clemens consolatrix.

Sextam tristiciam mater dulcissima tunc habuisti, quando dulcissimum filium tuum mortuum de cruce suscepisti : quando ipsum brachiis tuis mitissima virgo Maria mortuum et lividum imposuit Ioseph ab Arimathia[1]. Quem olim crebro dulciter et letanter vivum portaveras, heu nunc mortuum cum magna tristicia portabas. Novus luctus et novus gemitus in corde tuo oriebatur. Et tristicia tua semper magis ac magis accumulabatur. O quantus erat pia mater tuus luctus et ploratus. O qualis erat dulcis virgo tuus planctus et ululatus. O quam modicam quietem et consolacionem domina habuisti, antequam dilectum filium tuum resurrexisse conspexisti. Tantam habuisti pia mater tristiciam et dolorem quod libenter pro filio tuo dilecto vel[2] cum eo subiisses passionem. Die noctuque luxisti, planxisti, doluisti et flevisti, quamdiu illa melliflua presencia filii tui caruisti. O quam durum et quam lapideum cor habere videretur, qui tue tristicie tam immense virgo pia non compateretur.

Per hanc tristiciam mater clementissima rogo te ora dilectum filium tuum dominum Ihesum Christum pro me, ut michi in omnibus tribulacionibus meis pie subveniat, et in hora mortis mee animam meam feliciter suscipiat. Quod nobis omnibus prestare dignetur dominus noster Ihesus Christus qui

1. Le premier *i* d'une autre main sur grattage, probablement au lieu de *e*. 2. Mot effacé par une seconde main.

cum patre et spiritu sancto est in perpetuum benedictus.

Septima tristicia.

Ave Maria mater Christi pia celestis imperatrix. Tu es virgo dya tristium in hac via clemens consolatrix.

Septimam tristiciam mater dulcissima tunc habuisti, quando post ascensum filii tui tam diu in hoc exilio remansisti. Semper tristis eras, semper merebas, semper lugebas, quamdiu illa melliflua presencia filii tui carebas. O quanto desiderio reditum eius ad te affectabas, cuius dulcissima presencia tam graviter carere poteras. O quanto tedio adventum eius expectabas quem virgo intacta conceperas et sine gravamine portaveras. O quanto affectu presenciam eius crebro recogitabas, quem inviolata pepereras et virgineo lacte tuo paveras. O quantis lacrimis omnia loca filii tui perambulabas, qualibus et quantis oculis singula contrectabas. Omnia enim loca[1] devotissime visitare solebas in quibus filium tuum conceptum, natum et moratum sciebas, ubi fuerat traditus, captus et ligatus, consputus et illutus, flagellatus, coronatus, mortuus, sepultus et assumptus. Hec loca et multa alia cum magna tristicia perambulabas et ita ut dicit Ephyphanius XXIIII annis perseverabas.

Per hanc tristiciam mater clementissima rogo te ora dilectum filium tuum dominum nostrum Ihesum Christum pro me, ut dignetur me clementer a presenti liberari tristicia et perducere ubi eterna perfrui mercar leticia. Quod nobis omnibus prestare dignetur dominus noster Ihesus Christus qui cum patre et spiritu sancto est in perpetuum benedictus.

1. Le premier copiste avait écrit ensuite, comme précédemment : *filii tui perambulabas*; un reviseur effaça ces mots.

André Wilmart, O. S. B.

« Le Message de Konnersreuth »

Il n'est personne qui n'ait entendu parler de Thérèse Neumann, des extases de douleur qu'elle souffre chaque semaine, depuis la Passion de 1926, la nuit du jeudi et le vendredi ; de ses « stigmates », de son jeûne absolu. Ces phénomènes commentés dans la Presse sous des inspirations diverses ont provoqué des réactions opposées : empressement excessif à crier au miracle et à la sainteté, réserve froide, défiance, scepticisme, peur du miracle, incrédulité déclarée allant jusqu'au sarcasme, au blasphème et à la haine la plus violente contre la religion.

La nature des choses et les recommandations les plus pressantes de la hiérarchie réservent à l'Église le jugement définitif sur le caractère miraculeux ou non de ces faits. On se contentera de résumer ici, d'une manière tout objective, la vie de Thérèse Neumann surtout d'après une relation de son directeur, M. l'abbé J. Naber, curé de Konnersreuth, — et d'indiquer la position de prudence prise en cette affaire par l'épiscopat bavarois. Voir les pièces publiées dans la *Documentation catholique* du 10 décembre dernier (On y renvoie une fois pour toutes).

Konnersreuth est un village du Haut Palatinat, situé à l'extrémité nord du diocèse de Ratisbonne. Il compte environ un millier d'âmes.

Thérèse Neumann, fille du tailleur de l'endroit, est l'aînée de dix enfants. Elle a aujourd'hui trente ans. Jusqu'à vingt ans elle fut forte et bien portante. Au printemps de 1918, étant domestique de ferme, elle dut, pour aider à éteindre un violent incendie, faire la chaîne pendant trois

heures, dans des conditions très pénibles. Cet effort excessif détermina une lésion de la colonne vertébrale. La crise aiguë fut suivie d'une période de langueur qui dura tout l'été. A l'automne, Thérèse fut atteinte de paralysie, et, dès le début de l'année suivante, 1919, frappée tout à coup de cécité complète.

Très dévote à celle qu'on n'appelait pas encore sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, elle s'efforçait de supporter, comme la carmélite de Lisieux, les souffrances de sa maladie. Le jour de la béatification de la « Petite Sœur », le 29 avril 1923, elle recouvra soudain la vue, mais les autres infirmités et ses douleurs persistèrent jusqu'au jour de la canonisation de la Sainte.

« Ce jour-là, écrit M. J. Naber, je fus appelé auprès de Mlle Neumann par les parents qui ne savaient ce qui arrivait à leur enfant. Je trouvai la jeune fille qui, les yeux constamment fixés sur le même point et la figure rayonnante de joie, tendait les mains vers une présence invisible. Elle inclinait la tête et la remuait comme si elle parlait (eût parlé) avec quelqu'un. Tout à coup elle se mit sur son séant — ce qu'elle n'avait pas fait depuis six ans! —, mais en éprouvant une vive douleur à l'endroit où la colonne vertébrale avait été lésée. Lorsque cette sorte d'état extatique eut cessé, je demandai à la malade :

« — Où étiez-vous? Que vous est-il arrivé?

« Au lieu de répondre, elle déclara avec une assurance stupéfiante qu'elle allait se lever et qu'elle était à même de marcher. Sa mère examina aussitôt la jambe gauche, qui, depuis plus de neuf mois, était contractée sous la jambe droite : elle avait repris sa position normale. Thérèse se leva ensuite et alla du lit au milieu de la chambre et revint soutenue par son père et une Sœur garde-malade. Je répète alors ma question :

« — Où étiez-vous? Que vous est-il arrivé?

« — Pendant que je priais, déclara-t-elle, une clarté merveilleuse surgit soudain devant mes yeux, et une voix d'une douceur extraordinaire me demanda si je voulais recouvrer la santé. J'ai répondu : « La santé, la maladie, la mort, tout « m'est indifférent : comme le bon Dieu voudra! ». La voix reprit : « Tu auras aujourd'hui une petite satisfaction; tu vas « pouvoir te lever et marcher. Mais l'avenir te réserve encore « bien des souffrances, et aucun médecin ne pourra te soula-

« ger. Cependant ne te désespère pas. Je t'ai assistée jusqu'à « ce jour et je te continuerai mon aide. » La voix me parla encore d'autres choses, notamment de la valeur de la souf- france, et ajouta qu'elle avait écrit : « On sauve bien plus d'â- « mes par la souffrance que par les sermons les plus bril- « lants. » (*Croix de Paris*, jeudi 5 août 1926.)

L'examen médical révéla que les vertèbres comprimées avaient repris leur position normale, tous accès de paralysie et de convulsions avaient disparu. Mais Thérèse, qui depuis longtemps ne se nourrissait presque pas (pendant les quinze jours précédant Pâques elle n'avait pas absorbé même une goutte d'eau), demeurait d'une faiblesse extrême. Pendant plusieurs mois elle ne put marcher sans être soutenue.

Le 30 septembre, anniversaire de la mort de sainte Thérèse de Lisieux, elle revit la même clarté merveilleuse et entendit la même voix douce lui dire : « Dieu veut que dorénavant tu marches sans aide étrangère. » Ce qu'elle fit aussitôt.

Mais le 7 novembre, elle retomba malade, et souffrit pendant trois jours d'atroces douleurs. Le médecin constata une appendicite, et prescrivit l'opération immédiate. Pendant qu'on cherchait une voiture pour la transporter à la clinique de Waldsassen, « elle me demanda, dit encore M. Naber, si je ne voulais pas l'autoriser à invoquer la petite Sœur pour que fût évitée l'opération ».

« — Non pas, expliqua-t-elle, que je veuille m'y soustraire, si telle est la volonté de Dieu, mais parce que ma mère est si désolée. » Comme bien on pense, le confesseur acquiesça. Une relique de la Sainte fut appliquée sur l'endroit douloureux. Après quelques moments d'horrible souffrance, Thérèse, soudain, ouvrit les yeux, et parut comme transfigurée. « Tendant les mains comme vers quelqu'un, elle répéta plusieurs fois : Oui, oui. »

« Elle se redressa alors complètement, et, palpant à plusieurs reprises son côté droit, elle murmura : « Est-ce bien vrai ? » « Je lui demandai si sainte Thérèse lui avait encore rendu visite et procuré du soulagement.

« — Oui, répondit-elle, et elle m'a dit de me rendre de suite à l'église pour remercier Dieu. »

Elle y alla, ne sentant plus aucune douleur, n'ayant plus aucune fièvre.

Le lendemain elle revint à l'église, communia. Dans la journée le médecin constata la guérison.

« Thérèse me confirma, continue M. le curé de Konnnersreuth, que c'était bien la même clarté, la même voix. Elle avait eu en outre l'impression qu'une main mystérieuse l'avait touchée. La voix lui avait dit : « Ta joie, ton total aban-« don à la souffrance nous réjouit. Afin que le monde puisse « reconnaître qu'il y a des interventions supérieures, tu n'au-« ras pas besoin de subir l'opération. Lève-toi et va-t'en à « l'église. Tu auras encore beaucoup à souffrir, mais il te sera « donné de collaborer par la souffrance au salut des âmes. « Applique-toi de plus en plus à la mortification et reste tou-« jours humble et simple. »

Voici dans quelles circonstances, au dire du même témoin, spécialement qualifié, se produisit la première extase de douleur. Cette relation précise et calme porte en elle-même la marque de l'exactitude et de la vérité.

« Au carnaval 1926, Mlle Neumann dut s'aliter à nouveau. Quelque temps après, elle parut pleurer des larmes de sang. Son état visiblement empira. Le Vendredi Saint je lui rendis visite avec quelques confrères. Avec ses paupières collées par le sang qui avait aussi marqué une raie sur ses joues, d'une pâleur de mort, je la trouvai étendue sur sa couche, telle une martyre. Jusqu'à trois heures, l'heure de la mort du Sauveur, elle subit des douleurs atroces qui faisaient songer aux affres de l'agonie. Le calme revint ensuite. Le lendemain, au matin, son oreille eut un écoulement de sang, mêlé de pus. La tête en reçut un grand soulagement. Dans la nuit du samedi au dimanche, un sommeil profond mais réconfortant l'envahit, en sorte qu'avec le réveil, au jour de Pâques, une vie nouvelle avait commencé pour Thérèse.

« Le vendredi elle avait revécu la Passion du Sauveur, de Gethsémani au Calvaire, et éprouvé quelque chose de son abandon sur la croix. Elle avait ressenti ce jour-là aussi une cuisante douleur à la face externe des mains. Aujourd'hui les mains et les pieds présentent à leur partie supérieure des plaies ouvertes, de forme arrondie, d'où s'écoule du sang pur.

Dans la région du cœur, on a pu constater, plusieurs semaines déjà avant Pâques, une plaie de forme oblongue laissant échapper, par intermittence, un sang rouge et abondant.

« Tous ces phénomènes ont fait l'objet d'un examen médical des plus minutieux. »

Depuis que ces lignes ont été publiées, on a pu lire maints récits de témoins qui ont fait le voyage de Konnersreuth. Il paraît inutile d'en transcrire aucun. Leur concordance sur les faits est absolue. Les impressions personnelles des rédacteurs peuvent être négligées sans dommage. On a tenté de soigner et de guérir les plaies de la patiente. Les médicaments employés n'ayant eu d'autre effet que d'augmenter les souffrances, on y renonça. Ces plaies sont, à l'état normal, recouvertes d'une croûte brunâtre. Elles s'ouvrent chaque semaine et « laissent couler un sang rouge et clair, de type artériel ».

En dehors de ces crises terribles, Thérèse Neumann paraît en bonne santé. On assure qu'elle vit sans prendre aucune nourriture. Elle n'aurait rien absorbé, pas même une goutte d'eau depuis Noël 1926. Elle prononcerait parfois, au cours de ses extases, des paroles en langue araméenne et prédirait l'avenir.

Aussitôt que les événements furent connus, l'attrait du merveilleux attira à Konnersreuth un nombre considérable d'étrangers. Aujourd'hui, ceux qui ont pu voir souffrir Thérèse, qui ont assisté, ne fût-ce qu'une minute, à ce spectacle bouleversant, ne se comptent plus. Tous les efforts faits pour endiguer le courant n'ont pu l'arrêter. Il s'est au contraire accru sans cesse, causant à la patiente, à sa famille et à son curé, toutes sortes d'ennuis, tant la curiosité de certains « pèlerins » se fait parfois indiscrète et insistante. Thérèse a témoigné avoir été exhortée plusieurs fois par sainte Thérèse à supporter patiemment les visiteurs. Elle n'a d'ailleurs pendant ses souffrances aucun sentiment de leur présence, absorbée qu'elle est jusqu'au tréfonds de l'être par le mystère de Jésus dont elle revit, dans son corps et dans son âme, la sanglante Passion.

L'évêque de Ratisbonne avait demandé en vain, dès le début, qu'on s'abstînt de toute visite. L'an dernier, l'épiscopat de Bavière, réuni en conférence à Freising, a interdit le pèlerinage aux catholiques et prié instamment les fidèles de ne porter aucun jugement définitif avant que l'autorité ecclésiastique ait formulé le sien. Le 7 octobre dernier, Mgr Hauck, archevêque de Bamberg, a rappelé, de la manière la plus opportune et la plus ferme, que l'Église n'a pas besoin de nouveaux miracles pour confirmer sa mission et qu'elle peut dès lors prendre tout son temps pour examiner les faits de Konnersreuth. Le 6 novembre, le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, a traité le problème dans la chaire de sa cathédrale avec toute l'autorité d'un pasteur et docteur de la foi, avec l'énergie d'un chef : il a envisagé la question sous tous ses aspects, divisant son exposé en sept points :

1. Le Christ a fait des miracles qui sont la preuve de notre foi. Le charisme des miracles est promis à l'Église et n'a jamais cessé. On peut donc être encore en présence de phénomènes miraculeux.

2. Cependant, il faut être en garde contre les faux prodiges. On aurait désiré un examen scientifique dans une clinique du cas de Thérèse Neumann ; les parents s'y sont refusés, Thérèse n'a pas voulu y consentir malgré eux, car, dit-elle, « le divin Sauveur a été soumis à ses parents jusqu'à l'âge de trente ans ». C'est pourquoi l'autorité épiscopale de Ratisbonne ordonna que l'examen se fît dans la maison paternelle. (Il semble d'ailleurs que ces enquêtes aient été faites avec toutes les garanties désirables.) Du côté ecclésiastique on souhaiterait encore un nouvel examen sévère dans une clinique d'université, « car il faut qu'il soit vérifié par la science médicale si Thérèse vit réellement sans prendre de nourriture et si les stigmates ne proviennent point de l'intervention d'une main humaine. Il faut que les savants en langues orientales vérifient si vraiment la jeune fille reproduit des expressions araméennes qu'elle n'a jamais entendues ni apprises

par suggestion. Il faut qu'il soit vérifié si ses dires sur la mort future de certaines personnes se réaliseront. Lorsque ces faits auront été établis scientifiquement, alors, mais alors seulement, la science de la foi, en particulier la théologie mystique, pourra chercher l'explication des prodiges, et l'Église pourra prononcer le dernier mot. »

3. L'examen des faits merveilleux doit se faire avec l'amour sincère de la vérité, avec le respect dû aux choses saintes (1) et, par rapport au miracle, sans convoitise aussi bien que sans appréhension.

4. « Des faits ou des états miraculeux ne sont une preuve en faveur de la foi que s'ils ont un sens et un but bons, et si les sentiments intimes de la personne miraculée sont inspirés par Dieu. » La pierre de touche sera si « Thérèse porte le poids des nombreuses visites qu'elle reçoit uniquement pour que l'amour du Sauveur croisse dans l'âme de ses visiteurs; si elle repousse d'elle-même la plus légère pensée de s'entourer d'une auréole de sainteté, de jouer, même de la manière la plus raffinée, un rôle... ».

« Même avérés, les miracles ne forcent pas à avoir la foi, si on ne veut pas croire. »

5. Il importe moins de voir des miracles que de croire aux vérités qu'ils confirment : « Heureux, a dit Notre-Seigneur, ceux qui ne voient pas et qui croient. »

6. D'ailleurs, « dès aujourd'hui, avant la sentence finale, un grand message et une grande grâce nous viennent de Konnersreuth. O hommes des temps modernes et de la détresse moderne, revenez à la dévotion envers la Passion du Christ ». « Thérèse s'est vouée de toute son âme à la

(1) Le Cardinal s'indigne avec une noble véhémence contre certaines curiosités : « Les étrangers qui fréquentent les villes d'eaux mondiales de Karlsbad et de Marienbad sont venus en auto le vendredi pour regarder la patiente, comme le soir du même vendredi ils regardent jouer une pièce au théâtre. Il se serait trouvé des brasseurs d'affaires pour transformer en théâtre la maison Neumann. On aurait versé des millions si Thérèse avait consenti à être filmée dans son état de souffrance et projetée sur l'écran des cinéma-palaces d'Europe. Il y a suffisamment d'hommes disposés à faire d'un délicat phénomène mystique le sujet d'un spectacle captivant; ces hommes grossiers auraient été également capables de photographier ou de filmer le crucifiement du Christ sur le Calvaire. »

Passion... Par compassion pour les souffrances du Christ elle a versé des larmes de sang, elle est devenue une image vivante du Crucifié. Comme Paul, elle n'a voulu connaître que Jésus crucifié et, comme Bonaventure, elle a puisé, elle, l'enfant d'une simple école primaire, toute sa science au livre de la croix... A l'occasion de la seule fête annuelle qu'elle a consacrée à une stigmatisation le 17 septembre, l'Église demande que, *grâce aux stigmates de saint François, un siècle à la piété refroidie ramène et réchauffe sa dévotion à la Passion du Christ.* Le Message actuel de Konnersreuth est déjà ainsi conçu : Faites de nouveau le chemin de la croix et réfugiez-vous dans les plaies du Christ... »

7. L'Église ne prononce que très lentement le mot de miracle. Aussi faut-il attendre patiemment son jugement. Qu'il y ait ou non miracle à Konnersreuth, la foi de l'Église n'en sera ni plus ni moins ferme. Il faut dire comme Gamaliel : « Si cette œuvre vient des hommes, elle tombera d'elle-même; mais si elle vient de Dieu, vous ne pourrez l'anéantir. »

Ainsi le Cardinal envisage surtout la question au point de vue apologétique, mais n'oublie pas la leçon de vie chrétienne qui se dégage des faits, indépendamment de l'interprétation scientifique qu'on en pourra donner. On peut voir, par ce résumé, avec quelle prudente réserve l'Église se comporte en ces circonstances.

Autant qu'il nous est permis d'en juger de loin, les examens sévères, prolongés, réitérés, auxquels Thérèse a été soumise par les médecins ou par des personnes commises par eux à cette tâche ne permettent pas de nier la réalité de son jeûne absolu. Les tentatives d'explications de ses plaies stigmatiques par des causes naturelles paraissent bien insuffisantes. Thérèse repoussa elle-même avec un grand bon sens l'hypothèse de l'auto-suggestion que lui présenta un jour un médecin.

Est-on en face d'une stigmatisation véritable, surnaturelle? Faudra-t-il ajouter la patiente de Konnersreuth à la liste déjà longue des saints et des bienheureux que Notre-

Seigneur a associés miraculeusement à ses douleurs ? C'est le secret de Dieu.

Miraculeuse ou non dans ses manifestations extérieures, sa participation à la Passion de Jésus est terrible. L'essentiel du message est là. Dieu fait ou permet ces choses pour nous ramener nous aussi vers les plaies de Jésus, nous rappeler que nous sommes des rachetés d'un Dieu crucifié, que nous avons tous à accomplir en notre chair « ce qui manque à sa Passion, pour son corps qui est l'Église », et qu'on n'est pas son disciple à moins de prendre la croix et de la porter tous les jours, dans la trace de ses pas.

Les stigmates visibles sont sans rapport nécessaire avec la sainteté. La Reine des martyrs n'a pas eu les stigmates. Elle n'a compati avec son Fils que dans son âme transpercée de sept glaives.

Ce qui est essentiel à la sainteté, c'est de voir dans le péché qui crucifie Jésus et perd les âmes contemptrices du Sang, le seul mal véritable; c'est d'aimer assez Dieu le Rédempteur et les pécheurs, pour compatir à Jésus souffrant comme l'ont fait tous les saints, pour travailler, dans la douleur, comme Jésus et tous ses amis, au salut des pécheurs, à la réparation du péché, à l'honneur et à la gloire de Dieu.

Fr. M.-B. Lavaud, O. P.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Un « Précis de Patrologie » (1).

Nous avons signalé récemment la remarquable étude du P. Cayré sur la *Contemplation Augustinienne*. L'actif écrivain publiait presque en même temps le premier volume d'un *Précis de Patrologie* qui nous semble mériter les plus vifs éloges. L'ouvrage entier comprendra deux volumes. Celui-ci, contenant les livres I et II, nous conduit jusqu'à la fin du « grand siècle patristique », c'est-à-dire jusqu'à 430, date de la mort de saint Augustin.

Depuis une vingtaine d'années, la science catholique a produit beaucoup de bons travaux d'ensemble de patrologie ou de théologie patristique : précis, manuels, études plus amples, sans parler des monographies consacrées à tel Père, ou à tel problème. Le P. Cayré ne se propose pas de remplacer par le sien ces ouvrages dont il a profité, dont il sait et reconnaît les mérites. Il a voulu faire une synthèse et présenter, dans un manuel, sous une forme aisément accessible, ce qu'il fallait chercher jusqu'ici en différents livres. Il ne se contente donc pas de raconter la vie et les luttes doctrinales des Pères et des Docteurs, d'analyser leurs œuvres principales. Il fait cela, et parfaitement. Mais il s'attache surtout aux exposés synthétiques de leur doctrine, envisagée sous ses divers aspects et dans toute son ampleur, c'est-à-dire non seulement sous le rapport dogmatique, mais encore au point de vue ascétique et mystique. Ce dernier point de vue, négligé par définition dans les histoires des dogmes, habituellement peu étudié dans les travaux généraux de patristique, a donné lieu à des ouvrages spéciaux où l'on devait se borner à quelques renseignements indispensables sur l'ensemble des doctrines. Il importait, pour

(1) *Précis de Patrologie*, Histoire et doctrine de Pères et Docteurs de l'Église, tome I^er^, livres I et II, par le P. F. Cayré, A. A. Un volume de XXIII-740 pp., Société Saint-Jean-l'Évangéliste, Desclée et Cie, 1927.

donner une idée complète des Pères de l'Église, de leur pensée et de leur âme, de leur rôle dans le corps mystique, de restituer à leur doctrine spirituelle la place souvent prédominante qu'elle eut, en fait, dans l'histoire et la vie de l'Église. Là est la nouveauté de cet ouvrage. On sait déjà dans quel esprit traditionnel, avec quel sentiment profond de la continuité catholique, le P. Cayré étudie la spiritualité des maîtres anciens. Une connaissance exacte des grands spirituels de l'époque moderne l'aide à bien entendre leurs lointains prédécesseurs, et il se propose de donner, au tome second de son travail, un aperçu des doctrines mystiques préparées par les Pères, où l'on verra que l'homogénéité des développements par rapport aux principes n'est pas moindre en cet ordre que dans le domaine strictement dogmatique.

Le P. Cayré avertit qu'il n'a pas eu l'intention de donner, sur chacun des auteurs dont il traite, une étude originale. Sa connaissance personnelle des sources est étendue et profonde, mais évidemment, dans bien des cas, il doit se borner à présenter les résultats assurés des travaux de ses devanciers (Il y renvoie en de courtes bibliographies contenant presque exclusivement, à dessein, des ouvrages français, plus accessibles à ses lecteurs). A cet égard, son précis est sans doute susceptible d'améliorations, de rectifications de détail. Les recherches patristiques ne manquent pas d'éclairer des points encore obscurs, et de fournir des données à utiliser dans des éditions ultérieures. Mais, tel qu'il est, son livre n'est pas loin de réaliser l'idéal du manuel. Le P. Cayré est plus et mieux qu'un érudit richement informé. Philosophe et théologien, il domine la masse des renseignements positifs puisés aux meilleures sources; il organise, avec beaucoup d'aisance, la multitude des détails et des faits. Obligé de se restreindre en des limites assez étroites, gardant toujours vif le souci de l'information précise, il échappe heureusement au danger — souvent fatal aux auteurs de manuels — de tomber dans la nomenclature et d'écrire sans art, sans âme, sans lumière directrice, des livres qui peuvent être fort utiles, mais qui ne sont pas attachants. Il a des vues générales et se plaît aux tableaux d'ensemble. L'introduction de l'ouvrage et l'introduction particulière du 2me livre en témoignent. D'ailleurs, rien qui sente l'esprit de système, empressé à plier, de gré ou de force, les données de fait aux vues *à priori*. Les idées ici ne sont pas imposées à

l'histoire. Elles s'en dégagent spontanément. On a constamment l'impression d'une parfaite objectivité, d'un discernement sûr de l'importance respective des divers auteurs, d'une intelligence exacte des mentalités personnelles, des situations historiques et doctrinales. Bref, on se sent en face du vrai visage des choses. Saint Augustin, comme il faut s'y attendre, est traité avec prédilection. La grande et magnifique étude que lui consacra le P. Portalié, S. J. dans le *Dictionnaire de théologie*, — et que n'ont pas fait oublier les meilleurs travaux des vingt dernières années sur l'Évêque d'Hippone —, est largement utilisée et, ce semble, opportunément rectifiée à l'occasion.

Grâce à un index alphabétique, renvoyant aux numéros d'une table doctrinale méthodique, le lecteur peut trouver instantanément le renseignement cherché. La disposition typographique est excellente et contribue à rendre la lecture agréable.

Le P. Cayré dédie son travail « à l'armée des semeurs de vie chrétienne, et, entre tous, aux courageux ouvriers de l'Union des Églises, afin que se répande l'esprit des Pères, Maîtres de la Charité qui unit dans la Vérité, Docteurs de l'Église une sur le roc de Pierre ».

Cette dédicace est plus qu'une formule. Elle exprime une âme.

Nous recommandons vivement ce livre, catholique de part en part, non seulement aux séminaristes et étudiants en théologie, pour qui il est spécialement écrit, mais à tous ceux qui, désirant parfaire leur culture religieuse, cherchent un guide pratique et sûr pour les initier à la lecture des Pères, si féconde en fruits d'intelligence et d'amour.

Fr. M.-Benoît Lavaud, O. P.

TABLE DES MATIÈRES
DU SUPPLÉMENT AU TOME XVII

OCTOBRE 1927-MARS 1928

Études

S. Bézine. — La vie chrétienne au IX[e] siècle en France. . . 32, 5
C. Journet. — La bulle « Umbratilem ». 48
J. Lagrange. — Julien l'Apostat prédicateur de retraites sacerdotales. 241
B. Lavaud. — Attrition d'amour et charité. 105
— Le message de Konnersreuth. 311
A. Saudreau. — L'Oraison mystique d'après saint François de Sales. 1
A. Wilmart. — La prière du symbole de foi. 141
— Prières de compassion. 261

Documents

J. Daguillon. — Sermon inédit d'Ulrich de Strasbourg. . . 81
Richard Rolle. — Éloge du Nom de Jésus. 180
F.-C. Uzureau. — Une mystique du XVIII[e] siècle. 161
Van den Bossche. — Maria a Santa Teresia. 201

Bibliographie

Cayré P. — La contemplation augustinienne. 191
Dalbiez R. — Pourquoi Rome a parlé. 261
Huyben J. — Chronique d'histoire de la spiritualité. . . . 241
Périnelle J. — L'attrition d'après le concile de Trente et saint Thomas d'Aquin. 101
Saudreau A. — La piété à travers les âges. 95